





Renforcer la responsabilité grâce à l'ouverture budgétaire : Trousse d'outils pour les parlementaires des Amériques et des Caraïbes





SOMMAIRE

Introduction	4
Objectif	4
Structure	5
Cycle financier parlementaire	9
Transparence parlementaire tout au long du cycle financier	10
Participation du public au parlement tout au long du cycle financier	11
1. Planification prébudgétaire et de la politique budgétaire	13
Rôle des parlements et des parlementaires	13
Exigences en matière de rapports du gouvernement	14
Rôle d'autres institutions et acteurs	
Opportunités de participation du public	
Réfléchir au processus	Iŏ
2. Propositions de budget, de crédits et de politique fiscale	20
Rôle des parlements et des parlementaires	20
Exigences en matière de rapports du gouvernement	22
Rôle d'autres institutions et acteurs	
Opportunités de participation du public	
nenecini au processus	Δ1
3. Adoption et exécution du budget et de la politique fiscale	28
Rôle des parlements et des parlementaires	28
Exigences en matière de rapports du gouvernement	30
Rôle d'autres institutions et acteurs	
Opportunités de participation du public	
nenecini au processus	
4. Audit et rapports	37
Rôle des parlements et des parlementaires	37
Exigences en matière de rapports du gouvernement	38
Rôle d'autres institutions et acteurs	38
Opportunités de participation du public	40
Réfléchir au processus	41
Ressources	43
Remarques	46
•	

Introduction

Il est utile de réfléchir à l'aspect financier pour comprendre la prise de décision publique et ses résultats. Il est important de rendre les processus par lesquels les fonds publics sont collectés, affectés et dépensés transparents pour renforcer la responsabilité des institutions publiques. Le renforcement de la responsabilité publique est un élément indissociable d'un parlement ouvert. Cela implique d'assurer la liberté du public de tenir les autorités responsables, et l'obligation des fonctionnaires de justifier leurs décisions et d'en assumer la responsabilité. D'une part, la responsabilité de la branche exécutive envers la branche législative permet aux parlements d'examiner les actions des gouvernements et de modifier des politiques publiques, ainsi que de réaffecter les ressources publiques pour obtenir de meilleurs résultats. D'autre part, la responsabilité des parlements envers les citoyennes et les citoyens permet à la société de se tenir informée et d'examiner les actions des parlements afin de s'assurer qu'elles vont bien dans le sens de l'intérêt général.

Les finances publiques impliquent de nombreux acteurs, comme les parlementaires qui, en tant que représentantes et représentants des citoyennes et citoyens, ont la responsabilité de donner leur consentement éclairé en matière de collecte et de dépenses de fonds publics, et de tenir le gouvernement pour responsable de ces dépenses. Il s'agit là d'un aspect fondamental d'une démocratie fonctionnelle.

Le parlement joue un rôle essentiel tout au long des différentes phases du cycle financier. Sa participation ex-ante, durant les phases de planification, de modification et d'approbation du cycle financier, se concentre généralement sur le contenu et l'axe de la politique budgétaire et fiscale, ce qui permet aux parlementaires d'alimenter le processus de formulation. Sa participation ex-post, pendant et après la mise en œuvre de la politique budgétaire et fiscale, est généralement axée sur la qualité de la mise en œuvre pour prévenir la corruption, la mauvaise gestion et le gaspillage.

Les parlements existent dans un écosystème budgétaire qui comprend également la branche exécutive, une administration publique non partisane, et d'autres acteurs principaux comme la société civile, les médias, le secteur privé et le public. Cet écosystème est composé d'un ensemble entremêlé d'incitations politiques, de données publiques et privées et d'un réseau de règles et de procédures basées sur une constitution, une législation, une convention et la convenance politique. L'efficacité du rôle d'examen budgétaire des parlementaires dépend d'autres acteurs au sein de cet écosystème budgétaire, ainsi que de la qualité des données et des procédures, et de la compréhension des incitations politiques et bureaucratiques. L'asymétrie de l'information entre les branches exécutive et législative d'un gouvernement peut constituer un obstacle important pour la capacité de contrôle de la législature.

Initiative mondiale pour la transparence budgétaire (GIFT)

Principe de haut niveau nº 81

Le pouvoir de lever des impôts et d'engager des dépenses au nom du public doit être dévolu au pouvoir législatif. Aucune recette publique ne doit être collectée ni aucune dépense engagée ou affectée sans l'approbation du parlement à travers la législation budgétaire ou autre loi. Le parlement doit disposer de l'autorité, des ressources et des informations nécessaires pour rendre le pouvoir exécutif effectivement comptable de l'utilisation des ressources publiques.

Objectif

Cette publication présente un aperçu des bonnes pratiques visant à promouvoir la transparence, la responsabilité et la participation tout au long du cycle financier. Elle est conçue pour les parlementaires, le personnel parlementaire et autres parties prenantes concernées en Amérique et dans les Caraïbes. Elle couvre le cycle financier parlementaire, y compris le processus budgétaire et les principaux projets de loi sur les dépenses ou politiques fiscales, comme les projets d'infrastructures ou les réformes des impôts, ainsi que la planification à long terme. Elle résume et synthétise de manière concise les normes et ressources internationales les plus récentes au sujet de l'examen parlementaire du budget, et peut également constituer une source d'inspiration pour élaborer les engagements d'un <u>Plan d'action pour un parlement ouvert</u>².

Plans d'action pour un parlement ouvert

Un plan d'action pour un parlement ouvert est un mécanisme à travers lequel un parlement s'engage à promouvoir l'ouverture et à renforcer la représentation et le contrôle, en collaboration avec la société civile. Un processus de co-création permet au parlement et à la société civile d'identifier les priorités d'action et de suivre et évaluer la progression de ces engagements. Il peut être créé en tant que chapitre du Plan d'action pour un gouvernement ouvert de l'exécutif, suivant les politiques du Partenariat pour un gouvernement ouvert. Pour plus d'informations, veuillez consulter le Résumé des Directives pour l'élaboration de plans d'action pour un parlement ouvert.

Structure

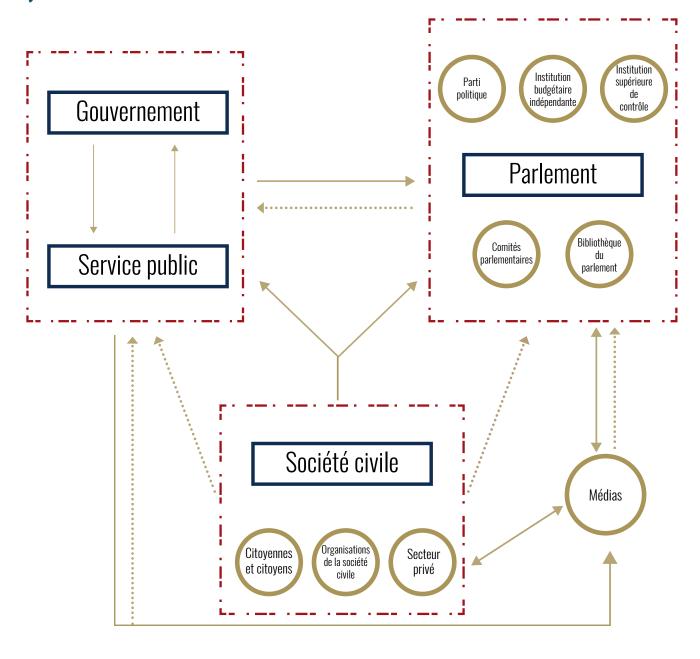
La publication commence avec un aperçu de l'écosystème budgétaire identifiant et définissant les rôles des principaux acteurs impliqués, suivi d'un aperçu du cycle financier parlementaire et ses quatre phases principales. S'ensuit une remarque générale sur la transparence et la participation du public tout au long du cycle, puis un examen plus approfondi de bonnes pratiques que les parlements peuvent appliquer pour améliorer leur ouverture dans chaque phase du cycle du budget et de la politique budgétaire. Chaque phase du cycle fourni (1) un aperçu du rôle du parlement, (2) les exigences en matière de rapport du gouvernement, (3) des questions pour guider les parlementaires dans l'exercice de leurs fonctions, (4) des opportunités de participation du public offertes par le parlement ou les parlementaires, et (5) des bonnes pratiques mises en œuvre par les parlements de cet hémisphère et du monde entier, dont certaines sont issues des résultats de l'Enquête sur le budget³.

Cadre juridique

La compétence de différentes branches du gouvernement et des institutions publiques durant le cycle financier peut être clairement définie par la constitution ou les lois du pays, ou découler d'une convention. Selon le Manuel sur la transparence budgétaire du FMI de 2018, la législation budgétaire ayant pour objectif d'encadrer cette compétence doit contenir :

- des règles officielles pour l'organisation du processus budgétaire et les rôles et responsabilités respectifs des branches exécutive et législative;
- le calendrier de la proposition, de l'adoption et de la publication du budget;
- les documents principaux que l'exécutif doit remettre au parlement dans sa proposition de budget annuel; et
- les pouvoirs du parlement d'amender le budget proposé par le gouvernement.

Écosystème fiscal



<u>Légende</u>

Flèches pointillées : relations de responsabilité **Flèches droites :** flux d'information

© Copyright 2018 IFSD Institute of Fiscal Studies and Democrary. All Rights Reserved.



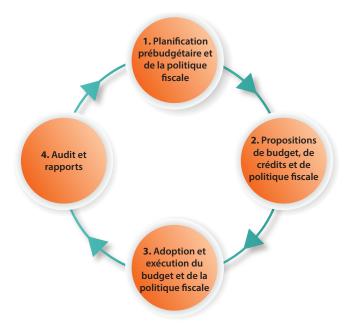
Description de l'écosystème fiscal

Acteur	Description
Branche exécutive du gouvernement et service public	Entités des gouvernements central, d'État, régional, provincial, municipal ou local; toutes les entités extrabudgétaires, dont les caisses de sécurité sociale, à tous les niveaux de gouvernement; et toutes les institutions non marchandes et non lucratives contrôlées et financées principalement par des unités gouvernementales. Elles sont généralement chargées d'élaborer le budget, de son application et de faire des rapports sur les résultats de son exécution.
Personnel de recherche des partis politiques	Les partis politiques peuvent disposer de personnel chargé de fournir des recherches et des analyses afin d'élaborer ses positions politiques, et pour l'opposition, de demander des comptes au gouvernement. Le personnel de recherche peut aussi contribuer à la formulation du budget grâce à une analyse d'experts. Le personnel politique de l'opposition peut se concentrer sur le contrôle des propositions de budget, le contrôle budgétaire et des propositions de politiques alternatives.
Comités parlementaires	Les comités parlementaires sont de petits groupes de parlementaires nommés pour entreprendre des tâches spécifiques et qui peuvent examiner des sujets sélectionnés plus en profondeur qu'en séance plénière. Si leurs responsabilités varient, ils peuvent contribuer à l'élaboration du budget et au contrôle des dépenses du gouvernement.
Bibliothèque du parlement	Les bibliothèques parlementaires sont des bureaux du parlement qui fournissent généralement des recherches, des analyses et des informations personnalisées dont les parlementaires, le personnel et les organes parlementaires ont besoin pour remplir leurs fonctions. Elles peuvent fournir des recherches et des analyses pour aider au contrôle des propositions de budget et à la surveillance budgétaire, et pour appuyer des pratiques participatives. Au-delà de leurs fonctions de recherche, elles gèrent les archives documentaires et garantissent l'accès au public des informations parlementaires.
Autres bureaux/ services parlementaires	Les parlementaires peuvent bénéficier d'autres bureaux et ressources associées à leur parlement. Les hauts fonctionnaires de parlement répondant directement à des sources parlementaires et spécialisées d'expertise et d'information techniques peuvent aider les parlementaires à accomplir leurs obligations.
Institution supérieure de contrôle	L'institution supérieure de contrôle (ISC) est la plus importante autorité nationale chargée de contrôler la gestion des fonds publics. Une ISC peut réaliser des audits de conformité, de performance ou financiers. Elle doit être indépendante de la branche exécutive du gouvernement sur les plans organisationnel, administratif et financier. Ses rapports d'audit sont remis au parlement pour contribuer à sa fonction de surveillance <i>ex-post</i> (c'est-à-dire après l'affectation et la dépense de fonds publics).

Acteur	Description
Agence anti- corruption	Les agences anti-corruption (AAC) sont des entités gouvernementales indépendantes et publiques chargées de combattre les pratiques de corruption parmi les titulaires de charge publique, et de prévenir les opportunités de corruption. Pour remplir leurs missions, les AAC peuvent avoir une politique ou une fonction de coordination de la sécurité ou de la prévention, ou une combinaison. Leur travail se fait régulièrement aux côtés des forces de l'ordre et des ISC, et est donc utile aux efforts parlementaires de responsabilité et d'examen, en particulier dans les contextes <i>ex-post</i> .
Institution budgétaire indépendante	Les institutions budgétaires indépendantes (IBI), aussi nommées bureaux parlementaires du budget ou bureaux congressionnels du budget, sont des organes visant à promouvoir des finances publiques durables à travers différentes fonctions, comme le suivi de la conformité aux règles budgétaires, la production ou l'approbation de prévisions macroéconomiques pour le budget, et/ou le conseil sur des questions de politique budgétaire auprès du gouvernement et du parlement. ⁶ Elles doivent être indépendantes de la branche exécutive du gouvernement sur les plans organisationnel, administratif et financier. Elles peuvent fournir des informations et des analyses non partisanes pour appuyer le parlement dans le contrôle des propositions de budget et la surveillance budgétaire ex-ante (c'est-à-dire avant le vote des affectations pour soutenir les parlementaires dans leur fonction de contrôle).
Médias	Les médias sont les principaux moyens de communication de masse, et incluent la radiodiffusion, l'édition et l'Internet. Ils permettent à la population de constamment vérifier et évaluer les dépenses du gouvernement, et contribuent à faire connaître les préoccupations des citoyennes et des citoyens en fournissant une plateforme de discussion. ⁷
Société civile	La société civile est composée des citoyennes et des citoyens, des organisations de la société civile, des acteurs du secteur privé, et du public en général, y compris les personnes migrantes et réfugiées.
Public	Le public peut contribuer au contrôle financier et à la budgétisation du gouvernement grâce à des processus participatifs et au suivi de leur mise en œuvre.
Organisations de la société civile	Les organisations de la société civile (OSC) comprennent toutes les organisations non marchandes et non étatiques en dehors de la famille, dans lesquelles les personnes s'organisent pour poursuivre des intérêts communs dans le domaine public.8 Certaines OSC encouragent la responsabilité et la transparence financières du gouvernement à travers des processus participatifs dans la budgétisation et la surveillance de la mise en œuvre des décisions en matière de dépenses.
Secteur privé	Le secteur privé est la partie de l'économie qui est gérée par des individus et des entreprises lucratives et qui n'est pas contrôlée par l'État. Il peut contribuer à l'élaboration du budget à travers des processus de consultation et il joue un rôle important dans la surveillance de la mise en œuvre du budget.

Cycle financier parlementaire

Le schéma ci-dessous présente un cycle financier typique sous un format simplifié afin de mettre en avant les principales phases de l'activité budgétaire d'une législature.



Le cycle financier comporte quatre éléments principaux. Ils sont constants dans toutes les législatures, bien que les rôles et responsabilités des parlementaires puissent varier selon leur régime de gouvernement (ex. : parlementaire, congressionnel). Des activités ont lieu entre ces étapes principales pour les compléter et les appuyer. Par exemple, des crédits supplémentaires et autres textes législatifs peuvent être déposés entre les quatre phases. Les activités et rapports des comités peuvent être en cours et transmis tout au long du cycle financier habituel. Ces différentes activités sont importantes et peuvent influencer la façon dont les parlementaires analysent et votent sur les questions qui leur sont soumises.

1. Planification prébudgétaire

L'exécutif entreprend la planification pour proposer des décisions à venir en matière de dépenses et de recettes nationales, et sur leurs résultats, avec l'approbation, le rejet, la modification ou la contribution de la branche législative (en fonction du régime). Ces plans sont étayés par des hypothèses et des prévisions sur la situation budgétaire et économique du pays, lesquelles informent les propositions directes de dépenses et de recettes. Ils sont généralement limités par des règles budgétaires existantes, comme un plafond de déficit ou de dette, souvent liées aux engagements envers la stabilisation macroéconomique et la viabilité sur le long terme. L'exécutif peut entreprendre

des consultations publiques en préparant ses propositions de dépenses et de recettes pour l'année budgétaire suivante. Les parlementaires peuvent mener leurs propres activités en consultant le public, en élaborant des propositions et en analysant les hypothèses budgétaires et économiques. Pour cela, ils peuvent chercher des informations et de l'aide auprès de leur institution budgétaire indépendante, de la bibliothèque de leur parlement, de leur personnel politique ou d'experts externes.

2. Propositions de budget, de crédits et de politique fiscale

Lorsque la planification est terminée, l'exécutif présente ses prévisions de dépenses et les projets de loi relatifs aux dépenses correspondants. Cela comprend une proposition de budget annuel, laquelle est formulée à chaque exercice (généralement avant le début du nouvel exercice) et définit les dépenses proposées et les plans de collecte de recettes. Une proposition budgétaire typique contient des objectifs de politique budgétaire, des cadres budgétaires et fiscaux à moyen terme, de nouveaux plans (ex. : investissement d'infrastructure ponctuel, efforts de reconstruction pour une région touchée par une catastrophe naturelle), ainsi que des affectations prévues pour des dépenses existantes (ex. : salaires des fonctionnaires, retraites, service de la dette) et les extrants et résultats prévus (objectifs de rendement). Une fois cette proposition déposée au parlement, les parlementaires l'examinent et en débattent, puis la modifient ou proposent des alternatives, selon le système de gouvernement. Ils peuvent se tourner vers leur institution budgétaire indépendante, la bibliothèque du parlement, des experts externes, la société civile, le personnel politique, des comités législatifs et le public pour obtenir des contributions et de l'aide durant cette phase.

3. Adoption et exécution du budget et de la politique fiscale

Une fois les propositions de dépenses et de collecte de recettes étudiées, amendées (selon le système de gouvernement) et approuvées (ou rejetées), l'exécutif met en œuvre les décisions sanctionnées par le parlement. À cette étape, le parlement suit la progression de la mise en œuvre de ces mesures par l'exécutif et examine ses résultats, le tenant responsable. Les parlementaires peuvent se tourner vers des comités législatifs, les médias, la société civile, le personnel politique et le public pour obtenir des contributions et de l'aide tout au long de ce travail de suivi et de contrôle.

4. Audit et rapports

À la fin d'un exercice budgétaire, un examen des activités financières du gouvernement est présenté au législatif sous forme de comptes publics. Ce rapport, lequel contient la comptabilité finale des activités de dépenses et de recettes du gouvernement, est généralement accompagné d'un audit de l'institution supérieure de contrôle (ISC) pour en garantir la fiabilité. À ce stade du cycle financier, la législature doit avoir une idée globale de l'exercice précédent, en termes financiers et de rendement (résultats), afin d'examiner la gestion financière du gouvernement, de la planification à l'affectation de ressources aux priorités déclarées, en passant par l'évaluation des résultats de ces décisions. Le comité des comptes publics (CCP) du parlement joue un rôle fondamental dans cette phase et peut aussi se tourner vers l'agence anti-corruption (le cas échéant), les médias, des experts, le personnel politique et le public en tant que ressources supplémentaires, en plus des données fournies par l'exécutif et l'ISC.

Délai:

Lorsque l'on parle de court terme, moyen terme et long terme en ce qui concerne la politique fiscale et la budgétisation, les délais supposés sont généralement les suivants :

Court terme: 1-2 ans
Moyen terme: 3-5 ans
Long terme: Plus de 5 ans

Transparence parlementaire tout au long du cycle financier

La transparence et l'accès à l'information, droits de la personne fondamentaux devant être garantis par la loi, sont des piliers d'un parlement ouvert. L'information publique appartient aux citoyennes et aux citoyens, et au peuple en général qui en a besoin pour être autonome et participer pleinement aux processus démocratiques. En ce sens, elle apporte une légitimité et une confiance envers nos institutions démocratiques, et est essentielle à la lutte contre la corruption.

Les parlements sont donc responsables de publier des informations sur le cycle financier et sur son rôle dans ce processus, conformément au principe de transparence active. Il est recommandé que ces informations comprennent :

 Une explication des processus d'approbation du budget et des sources de financement, y compris les autorités et responsabilités constitutionnelles, le rôle de la branche exécutive, et le rôle du parlement et de ses comités dans l'étude, la modification (selon le système politique), l'approbation et le contrôle du budget.

Transparence active9:

Signifie la publication d'informations utiles, rapides et pertinentes sur les sites web de toutes les branches de l'État, pour communiquer son travail et constamment rendre des comptes sans que le public n'en fasse la demande. Elle peut découler d'obligations établies par une législation ou une réglementation sur la transparence, ou d'un engagement pour la transparence volontaire de la part des institutions publiques.

- Une liste des comités parlementaires, avec des liens vers leurs sites web (le cas échéant), une description de leurs missions et fonctions (indiquant leur rôle dans le processus budgétaire, le cas échéant), une description des activités menées par le comité depuis le début de son mandat et une liste de sa présidente ou son président, de ses membres et de toute autre fonction pertinente au sein du comité.
- L'accès public aux réunions et aux activités des comités parlementaires, en personne et via diffusion en direct sur la télévision, radio ou internet.
- Les opportunités de participation du public tout au long du cycle financier, divulguées avec un délai raisonnable.
- La présentation de la proposition budgétaire, des documents joints et des documents de reddition de compte remis au parlement par l'exécutif (figurant dans la section sur les *Exigences de déclaration du gouvernement* sous chaque phase du cycle financier).
- Le statut du débat parlementaire sur la proposition budgétaire, y compris les débats tenus, les présentations réalisées par les

autorités et les spécialistes en la matière, les transcriptions de ces discussions, ainsi que les consultations, rapports et analyses demandés par le bureau parlementaire du budget (le cas échéant), et les votes effectués sur la question. Cela inclut également les rapports des comités parlementaires, les transcriptions des consultations ou audiences publiques, et les contributions du public, le cas échéant.

- Les documents sur les budgets des années précédentes, dans un format ouvert permettant au public de les utiliser selon ses besoins.
- Une base de données comportant les documents sur la discussion et le débat autour du budget national de l'exercice en cours et des années précédentes, avec une fonction de recherche.
- Un registre des déclarations des actifs et des intérêts de chaque parlementaire, détaillant leurs actifs, leurs revenus supplémentaires, leurs intérêts et leurs avantages en nature, conformément à un code éthique tenant compte des conflits d'intérêts, dans le cadre d'un régime d'intégrité.
- Un registre du lobbying, détaillant les interactions entre parlementaires et groupes d'intérêt, dans le cadre d'un régime de transparence en matière de lobbying.

Participation du public au parlement tout au long du cycle financier

La participation du public dans la politique budgétaire fait référence aux différents moyens dont le public (les individus, les organisations de la société civile, les groupes communautaires, les organisations commerciales, les universitaires et autres acteurs non gouvernementaux) interagit directement avec les autorités publiques concernant l'élaboration et la mise en œuvre de la politique budgétaire. Tout au long du cycle financier, la participation peut être proposée par une entité officielle comme un ministère des finances, une agence ou un ministère sectoriel, ou une institution supérieure de contrôle. Elle peut également être l'initiative d'un acteur non gouvernemental. Dans tous les cas, elle vise à contraster fortement avec le lobbying à huis clos qui risque de manipuler l'intérêt général pour des intérêts privés. Elle va au-delà de la participation indirecte, où les décideurs titulaires de charges publiques, élus ou non, prennent des décisions au nom du peuple sans sa participation directe à ce moment-là. Pour garantir la participation du public tout au long du cycle financier, il est important de penser à intégrer des exigences pertinentes dans les cadres juridiques.

Principe de complémentarité de la GIFT

Le principe de complémentarité (voir principe n° 9 sur l'illustration suivante) est documenté par plusieurs expériences menées dans le monde entier, et indique que l'implication directe du public n'affaiblit pas le rôle existant des structures décisionnaires et redditionnelles, y compris la législature dans les démocraties représentatives. Elle vise au contraire à enrichir, compléter et renforcer les modalités de gouvernance existantes, et à consolider la confiance envers le gouvernement, et non pas à instaurer des processus parallèles. Solliciter la contribution du public pendant l'étude de projets budgétaires est une pratique ancienne et répandue qui illustre bien la complémentarité de la participation directe du public et du contrôle législatif.

Cette publication est principalement axée sur les opportunités de participation du public offertes par le parlement et les parlementaires à chaque étape du cycle financier. Dans ce contexte, il est également important de faire la distinction entre la participation générale et d'experts, et d'envisager une combinaison des deux pendant le cycle. La participation d'experts implique de créer des opportunités permettant aux individus ayant une expertise pertinente de contribuer au cycle du budget ou de la politique fiscale, par exemple à travers des consultations de comités parlementaires ou des conseils budgétaires. Les opportunités de participation générale, elles, sont ouvertes à tous les citoyennes et citoyens, par exemple via des initiatives de budgétisation participative ou des appels ouverts à participer à des débats tout au long du cycle.

Les principes suivants peuvent orienter les acteurs concernés dans l'élaboration de stratégies pour augmenter la participation du public tout au long des cycles du budget et de la politique budgétaire.



Principes de Participation Publique dans les Politiques Budgétaires



Diffuser des informations budgétaires complètes et toutes les autres données pertinentes, qui peuvent être facilement accessibles et comprises par tous, et être utilisées, réutilisées et transformées, notamment dans des formats de données ouvertes.



Fournir des informations complètes sur l'objectif, la portée, les contraintes, les résultats escomptés, les processus et les calendriers, ainsi que sur les résultats attendus et réels de la participation du public, et, y être sensible.



Faire participer de manière proactive les citoyens et les acteurs non étatiques, y compris les groupes et les personnes exclus et vulnérables, et les voix qui se font rarement entendre, sans discrimination quelconque & examiner les contributions du public sur une base objective sans tenir compte de leur source.



Leur permettre d'exprimer leurs intérêts à leur manière et de choisir les moyens de participation qu'ils préfèrent. Il se peut qu'il existe des groupes qui soient habilités à parler au nom d'autrui.



Suffisamment de temps pendant les cycles budgétaires et de politiques pour des contributions au cours de chaque phase; pendant qu'un éventail d'options est encore disponible; et, lorsque cela est souhaitable, permettre plus d'un cycle d'engagement.



Fournir des informations sur les principaux objectifs, options, choix et compromis de politiques, les impacts éventuels, et intégrer une diversité de points de vue; assurer une rétroaction sur les contributions du public et sur la manière dont celles-ci ont été incorporées.



Utiliser une combinaison de mécanismes de participation proportionnels à l'ampleur et à l'impact de la question ou de la politique concernée.



Des activités continues et régulières de participation afin d'augmenter le partage des connaissances et la confiance mutuelle au fil du temps; institutionnaliser la participation du public; la rétroaction fournie entraîne la révision des décisions de politique budgétaire; et, examiner puis évaluer régulièrement l'expérience pour améliorer l'engagement futur.



Veiller à ce que que les mécanismes de participation publique et d'engagement citoyen complètent et améliorent l'efficacité des systèmes existants de gouvernance et de responsabilisation.



Toutes les entités étatiques et non étatiques doivent: être ouvertes sur leur mission, sur les intérêts qu'elles cherchent à mettre en avant, et qui représentent-elles; respecter tout ce qui a été convenu; et, coopérer pour atteindre les objectifs.

www.fiscaltransparency.net



1. Planification prébudgétaire et de la politique budgétaire

Rôle des parlements et des parlementaires

Avant d'adopter le budget annuel présenté par l'exécutif, la législature consacre généralement une certaine période de temps à l'étude prébudgétaire, à des débats et à des discussions vers le milieu de l'année, avant le nouvel exercice budgétaire. Le rôle des parlementaires à cette phase dépend fortement du style et du type de législature. Les modèles congressionnels tendent à avoir des législatures ayant plus de pouvoir et de ressources pour proposer, amender et approuver/rejeter les propositions du gouvernement. En revanche, les législatures au modèle parlementaire tendent à avoir moins de pouvoir budgétaire et de ressources. Leur rôle inclut généralement l'approbation ou le rejet de dispositions législatives, et dans certains cas, la législature peut proposer des amendements aux propositions budgétaires et fiscales de l'exécutif.

Dans de nombreuses législatures, trois fonctions importantes ont été établies dans la phase de planification prébudgétaire et de la politique budgétaire : les consultations, l'étude et les débats. À ces moments-là, l'exécutif présente souvent sa stratégie budgétaire et ses nouvelles priorités politiques annuelles et à moyen terme. Ces mesures n'informent pas seulement les parlementaires sur les orientations budgétaires et les projets et propositions de politique budgétaire de l'exécutif pour les années à venir, mais elles clarifient également ses cibles fiscales et/ou ses plafonds de dépenses pluriannuels.¹⁰

Questions d'orientation pour les parlementaires

- Quelles sont les prévisions économiques et budgétaires actuelles de votre pays (d'après les analyses du gouvernement et du secteur privé)?
- Des comités législatifs ont-ils étudié cette question? Si oui, quels ont été leurs résultats? Peuvent-ils servir à analyser les propositions?
- Comment le gouvernement a-t-il respecté les engagements du budget précédent?
- Y a-t-il des questions d'ordre public que le gouvernement devrait traiter et qu'il ne traite pas?
- Quelles sont les préoccupations des citoyennes et des citoyens que vous représentez? Ont-elles un rapport avec le projet budgétaire/fiscal?
- Faites-vous partie d'un comité budgétaire de votre parlement? Consultez-vous vos pairs?

Les consultations sont souvent lancées par l'exécutif et le législatif (voir la section Participation pour plus d'informations). Les comités parlementaires axés sur la budgétisation ou la finance tendent à mener des consultations publiques avec le peuple, des organisations de la société civile, les secteurs universitaire et privé, etc. Le rapport du comité est présenté à la législature et peut servir d'analyse instructive et aider les parlementaires à accomplir leurs obligations dans la phase de planification prébudgétaire et de la politique budgétaire.

L'étude comprend généralement l'analyse de la situation des affaires économiques et budgétaires du pays. Les sources utilisées pour cette étude peuvent inclure l'analyse et les mises à jour du ministère des finances/département du trésor, une analyse externe par des experts ou des sociétés, et des analyses de l'institution budgétaire indépendante nationale. Si les parlementaires ne sont pas tous des experts de l'analyse économique et budgétaire, ils doivent vérifier la fiabilité des hypothèses de planification du gouvernement.

Les débats permettent aux parlementaires d'interroger publiquement les propositions du gouvernement et de faire preuve de leur soutien ou de leur opposition. Lorsqu'il est éclairé, le débat législatif peut être un outil utile pour soulever des préoccupations, une opposition et d'autres approches aux propositions gouvernementales. Les débats des comités concernés, comme celui des finances, sont souvent des forums d'influence servant à soulever des inquiétudes sur les questions budgétaires.

Les fonctions des comités dans l'analyse budgétaire peuvent être concentrées sur le comité des finances/du budget ou réparties entre les comités sectoriels. La première approche peut faciliter la coordination et la cohérence d'un point de vue budgétaire, même si la seconde permet de représenter des intérêts plus divers en se focalisant sur des programmes individuels. Néanmoins, dans la

plupart des cas, la mesure dans laquelle les contributions et recommandations des comités législatifs influencent le document final sur le budget n'est pas toujours claire. L'influence législative dans la budgétisation dépend de plusieurs facteurs, comme la division constitutionnelle du pouvoir, les méthodes de consultation, la culture de l'engagement politique et l'échange entre les branches exécutive et législative, etc.

Exigences en matière de rapports du gouvernement

Le document suivant doit être produit par l'exécutif à cette étape, comme le recommande la <u>Boîte à outils sur la transparence</u> <u>budgétaire de 2017 de l'OCDE</u>. ¹² Il peut constituer une ressource utile aux parlementaires pour remplir leur rôle à cette étape du cycle financier. Le tableau ci-dessous présente une brève description du délai et du contenu de cette documentation. Pour plus d'informations, veuillez consulter la publication susmentionnée.

Description du document

Délai et contenu

Déclaration prébudgétaire

Détaille la stratégie budgétaire en présentant les projets de budget de haut niveau du gouvernement pour l'exercice à venir, décrit les attentes de ce budget et jette les bases d'un examen éclairé du budget. <u>Délai</u>: Publiée au moins un mois avant la présentation de la proposition budgétaire par l'exécutif.

<u>Contenu</u>: Les intentions générales de la politique budgétaire du gouvernement, les hypothèses macroéconomiques et les prévisions en termes de niveau de recettes, de dépenses, d'équilibre budgétaire et de dette publique.



Cas pratique: Brésil - Débat prébudgétaire au Congrès¹³

Le processus de budgétisation nationale du Brésil comprend la présentation de deux projets de loi devant être approuvés par le Congrès avant la proposition de budget par l'exécutif. Le premier est le plan gouvernemental pluriannuel sur quatre ans, qui définit les priorités à plus long terme et est déposé au début du mandat du Gouvernement. Le second est la loi sur les directives budgétaires (déclaration prébudgétaire) qui établit les priorités de l'année et sert de guide pour la proposition de budget et est déposée chaque année. Le Comité mixte sur la planification, les budgets publics et le contrôle, qui réunit les députées, députés, sénatrices et sénateurs, débat sur les deux propositions, et tient une audience publique avec la participation du ministre de la Planification, du budget et de l'administration. Suite à ce débat, les propositions et tout amendement recommandé sont soumis à l'assemblée plénière pour approbation. Durant ce processus, les parlementaires des deux chambres reçoivent une assistance technique des bureaux du contrôle budgétaire et fiscal de leur chambre respective.

Rôle d'autres institutions et acteurs

Acteur	Description
Personnel de recherche des partis politiques	Produire des recherches et des analyses axées sur le programme du parti, les enjeux principaux et les points de discussion en amont de la présentation et du dépôt du projet fiscal et budgétaire.
Administration et bibliothèque du parlement	Produire des recherches contextuelles sur la situation économique et financière du pays, ainsi que ses enjeux politiques principaux. Publier des recherches accessibles pouvant aider les parlementaires à se préparer à analyser les projets budgétaires et fiscaux.
Institution supérieure de contrôle	Produire des audits à chaque exercice; l'audit de l'exercice précédent peut donner un aperçu des questions à suivre ou à prendre en compte lors de la présentation des projets fiscaux et budgétaires.
Institution budgétaire indépendante	Produire des rapports et des évaluations de prévisions budgétaires et macroéconomiques, et de la conformité aux règles budgétaires pour contextualiser les parlementaires afin qu'ils étudient les projets fiscaux et budgétaires.
Médias	Expliquer les analyses budgétaires et économiques existantes de manière accessible ou soulever des questions d'intérêt public pouvant informer l'analyse des parlementaires.
Public, organisations de la société civile et secteur privé	Faire part aux parlementaires de points de vue sur la situation économique et des considérations pour le prochain exercice (c'est-à-dire des chercheurs, des universitaires, des think-tanks, des groupes d'intérêt, des entrepreneurs, des sociétés, des lobbyistes).



Cas pratique : Mexique - Centre d'études des finances publiques de la Chambre des députés¹⁴

Le Centre d'études des finances publiques de la Chambre des députés du Mexique est un organisme indépendant et dépolitisé disposant d'experts techniques pour aider ses membres sur des questions liées à l'économie et aux finances publiques, par l'analyse, le suivi et l'évaluation. Ce centre est chargé de collecter, d'organiser et d'analyser toutes les informations financières reçues de la part des différents services gouvernementaux, et de les présenter aux membres de la Chambre des députés avant qu'ils n'étudient la proposition de budget de l'exécutif. Ils étudient et fournissent également des opinions sur toutes les propositions ou réformes de lois budgétaires et toute loi nécessitant un financement public supplémentaire.

Opportunités de participation du public

À ce stade du cycle financier, des opportunités de participation du public peuvent aider à vérifier l'exactitude des prévisions budgétaires du gouvernement, à souligner des leçons retenues ou des considérations à appliquer au prochain budget, et à identifier des enjeux publics que le budget pourrait traiter mais qui ne figurent pas dans la déclaration prébudgétaire du gouvernement. Elles peuvent aussi contribuer à informer la proposition de budget de l'exécutif et à améliorer la compréhension qu'ont les parlementaires des enjeux de politique publique actuels pour éclairer à l'avenir leur suivi et contrôle des décisions de l'exécutif en matière de dépenses et de recettes. Lorsque cela est possible, ces opportunités de participation peuvent être prévues lors de l'étude de la déclaration prébudgétaire du pouvoir exécutif.

Le tableau ci-dessous présente des exemples de mécanismes que les parlementaires peuvent appliquer pour inviter le public à participer :

Mécanisme	Description
Consultations prébudgétaires et audiences publiques	Les comités parlementaires peuvent complémenter les consultations pré-budgétaires et fiscales du gouvernement en organisant leurs propres consultations avec une approche multipartite. Ces consultations peuvent viser des segments de la population (ex. : femmes, groupes minoritaires, entreprises, etc.), des régions (ex. : provinces/états, municipalités), ou des questions spécifiques (ex. : compétences et innovation, couverture médicale, infrastructure, etc.).
Débats pré- budgétaire des comités	Les comités parlementaires peuvent inviter des experts (comme des représentantes et représentants de l'institution budgétaire indépendante) à faire une présentation auprès de comités débattant sur des questions budgétaires, avant que la proposition de l'exécutif ne soit déposée au parlement.
Outils de budgétisation participative	Les comités parlementaires peuvent utiliser des outils de budgétisation participative, comme le <u>Budget citoyen de l'IFPD</u> , ¹⁵ pour sensibiliser le public au processus budgétaire et recevoir ses contributions durant la formulation du budget, en particulier sur les sujets à mettre en priorité.
Outils de consultation ou plateformes interactives en ligne	Les comités parlementaires peuvent utiliser des sondages ou des plateformes en ligne pour recueillir des contributions du public sur différents sujets concernant le budget. Ces contributions peuvent être publiées sur la plateforme, permettant à d'autres de commenter et aux parlementaires de participer à la conversation. Un résumé des discussions peut être transmis au comité parlementaire concerné.
Réseaux sociaux	Les parlementaires peuvent utiliser les réseaux sociaux et les sondages via ces plateformes pour consulter les citoyennes et les citoyens de leur circonscription et identifier les questions de politique publique prioritaires qui les intéressent le plus concernant le processus budgétaire.
Assemblées publiques	Les parlementaires peuvent organiser des assemblées publiques dans leur circonscription pour dialoguer avec le public et identifier les questions de politique publique prioritaires qui les intéressent le plus concernant le processus budgétaire.



Cas pratique : Canada - Consultations prébudgétaires du Comité des finances¹⁶

Le Comité permanent des finances de la Chambre des communes du Canada organise des consultations prébudgétaires à partir d'environ neuf mois avant le dépôt de la proposition budgétaire de l'exécutif au parlement. Il identifie des thèmes de consultation et annonce les audiences publiques et les appels à contributions écrites à venir. Il organise des audiences publiques à Ottawa et dans tout le pays quatre mois après l'annonce, où le public fait part de ses réflexions sur les questions qu'il pense que le prochain budget devrait traiter. Le processus de consultation se termine par la présentation de recommandations au ministre des Finances, qui les prendra en compte pendant l'élaboration du budget national.



Cas pratique : Jamaïque - Budgétisation participative de Fonds de développement de circonscription¹⁷

Avec l'aide de l'Institut ouvert des Caraïbes, un parlementaire jamaïcain a créé une application mobile et un site web, « Tell Your MP » (Parlez-en à votre parlementaire), afin de donner davantage la parole au peuple de sa circonscription pour décider comment dépenser le fonds de développement de la circonscription. Ce projet pilote a permis au public de suggérer des idées de dépenses prioritaires, de voter pour les idées qui devraient devenir des projets, et de suivre la mise en œuvre des projets sélectionnés.

Remarque: Les fonds de développement pour les circonscriptions sont des financements qui acheminent les fonds du gouvernement central directement vers les circonscriptions électorales pour des projets d'infrastructure locaux. L'emploi de ces fonds a été considéré comme potentiellement risqué par la communauté internationale de gouvernance, étant donné que ces pratiques ont généralement peu de mécanismes de responsabilité et peuvent donner la fausse impression au peuple que le rôle de leur représentante ou représentant est de financer directement des projets publics. En adoptant une approche de budgétisation participative pour affecter ces ressources, les parlements promouvraient un processus plus transparent et responsable, contribuant ainsi à une répartition plus équitable et efficace des fonds de développement pour les circonscriptions.



Cas pratique : République dominicaine - Forums législatifs de la Chambre des députés¹⁸

La Chambre des députés de la République dominicaine organise des forums législatifs dans toutes les circonscriptions du pays, où le public peut interagir avec les représentantes et les représentants parlementaires, et parler des principaux enjeux de leur région pour identifier des solutions législatives. Ces consultations informent des actions législatives plus poussées en termes de législation sur des questions spécifiques, et les discussions sur le budget tout au long du cycle financier.

Réfléchir au processus

Les questions suivantes, tirées de l'<u>Enquête sur le budget</u>, entre autres ressources, peuvent aider à réfléchir à des façons d'améliorer les processus parlementaires actuels.

en	forcer l'examen et la responsabilite :
	Existe-t-il une institution budgétaire indépendante (Bureau parlementaire du budget) effectuant des analyses budgétaires pour le processus de formulation du budget?
	L'institution budgétaire indépendante publie-t-elle des prévisions macroéconomiques et/ou budgétaires?
	L'institution budgétaire indépendante publie-t-elle ses propres évaluations des coûts des propositions politiques pour étudier leur impact sur le budget?
	La totalité du parlement et/ou un comité législatif débat-il sur la politique budgétaire avant le dépôt de la proposition de budget de l'exécutif?
	L'exécutif publie-t-il une déclaration prébudgétaire?
len	forcer la transparence parlementaire :
	Le parlement assure-t-il que toutes les activités qu'il organise pour consulter, étudier ou débattre sur des questions importantes avant la présentation de la proposition budgétaire de l'exécutif soient accessibles au public, en personne ou via transmission en direct?
	Le parlement rend-il tous les documents et toutes les informations utilisées lors de ces activités rapidement accessibles au public?
	Le parlement publie-t-il des informations, comme des transcriptions ou des rapports, concernant les résultats de ses activités visant à consulter, étudier ou débattre sur des questions importantes?
	Ces documents et informations, ainsi que les résultats de toute activité parlementaire à ce stade, sont-ils rédigés dans un langage simple et accessible?
len	forcer la participation du public :
	La législature ou le ou les comités concernés organisent-ils des audiences publiques et/ou emploient-ils d'autres mécanismes de participation permettant au public d'apporter des contributions durant ses délibérations publiques sur la formulation du budget annuel (phase de pré-budget et/ou d'approbation)?
	Ces opportunités de participation sont-elles intégrées dans le programme ou le calendrier du parlement ou des comités?
	Le parlement prend-il des mesures concrètes pour inclure les segments vulnérables et sous-représentés de la population dans des opportunités de participation du public?
	Ces opportunités de participation du public couvrent-elles les questions suivantes : enjeux macroéconomiques; prévisions politiques et administration des recettes; politiques de dépenses sociales; niveaux de déficit et de dette; projets d'investissement public; et services publics?
	Le parlement fournit-il au préalable des informations exhaustives sur le processus de participation du public afin que le peuple puisse participer de manière éclairée?
	Le parlement transmet-il des retours au public sur la façon dont ses contributions ont été utilisées? (comme des transcriptions écrites des interventions et des rapports d'audiences publiques ou de réunions de comité)

Enquête sur le budget ouvert

L'Enquête sur le budget ouvert¹⁹ est l'unique évaluation comparative et indépendante des trois piliers de la responsabilité du budget public au monde : transparence, contrôle et participation du public. En termes de participation du public, son analyse se concentre sur l'utilisation de mécanismes de participation (des groupes marginalisés en particulier) à l'élaboration du budget annuel; les mécanismes permettant au public de suivre la mise en œuvre du budget; le partage d'informations avant la participation du public; les audiences publiques à différentes étapes du budget; et les explications sur la façon dont les contributions du public ont été intégrées, entre autres indicateurs. Le <u>Partenariat budgétaire international (PBI)</u>²⁰ travaille avec des chercheurs dans des pays du monde entier pour réaliser cette enquête, et discute avec des fonctionnaires de gouvernement et des experts indépendants pour étudier les réponses avant de les publier. L'Enquête sur le budget ouvert 2019 couvre 117 pays et sera publiée en avril 2020. Découvrez-en plus sur les résultats de votre pays et contactez le PBI et des chercheurs ici : https://www.internationalbudget.org/open-budget-survey/

2. Propositions de budget, de crédits et de politique fiscale

Rôle des parlements et des parlementaires

UUne fois que les financements sont alloués, la branche exécutive est publiquement tenue responsable de sa gestion des fonds publics au parlement tout au long du cycle financier. Les parlementaires votent pour ou contre ces mesures sur les dépenses et la réduction et collecte des recettes (soit les impôts), qui informent ou amendent le budget et les crédits (selon les capacités de la législature). C'est à travers ce processus que le parlement remplit son rôle fondamental de gardien du trésor public.

Le budget présente de nouveaux financements et de nouvelles réductions des dépenses, et donc des changements de la situation actuelle, ainsi que les comptes d'affectations nécessaires aux activités gouvernementales durant l'exercice. Cependant, certains pays ne séparent pas leurs projets de budget et de crédit, ce qui affaiblit la transparence en matière de crédits et de dépenses.

À ce stade, le rôle des parlementaires de tenir le gouvernement responsable de ses propositions de dépenses est essentiel et peut être contentieux. C'est pourquoi les parlementaires doivent travailler sur la loi de crédits de manière éclairée afin de garantir une véritable responsabilité. La législature doit disposer d'une période raisonnable pour correctement examiner et débattre sur la proposition budgétaire.²¹

Les informations recueillies grâce aux opportunités de participation du public gérées par le parlement peuvent être utilisées pour informer les questions/déclarations des parlementaires durant la période de questions ou les débats en plénière. Les résultats et les rapports des comités parlementaires peuvent être des sources d'information essentielles pour ces délibérations, en particulier lorsqu'ils concernent l'analyse des crédits.

Questions d'orientation pour les parlementaires

- Comment les propositions de budget du gouvernement se comparent-elles aux dépenses totales de l'année précédente?
- Ces propositions répondent-elles aux besoins du pays et aux promesses du gouvernement?
- Comment les propositions de dépenses répondent-elles aux besoins et aux préoccupations de votre circonscription?
- Comment votre parti évalue ces propositions?
- Dans quelle mesure les propositions de dépenses du gouvernement reflètent-elles les priorités politiques et les considérations partagées par le parlement avant que le budget ait été présenté?
- Les propositions de dépenses du gouvernement sont-elles raisonnables au vu de la situation économique actuelle?
- Sont-elles durables en vu des projections économiques et budgétaires?
- La proposition budgétaire du gouvernement traite-t-elle les questions soulevées durant l'examen du budget précédent?
- En quoi les propositions de dépenses du gouvernement sont-elles en adéquation avec les Objectifs de développement durable et les priorités nationales de développement?
- Comment les propositions de dépenses du gouvernement contribuent-elles à promouvoir l'égalité des genres? Tenez compte des pratiques d'analyse intégrant une approche de genre figurant dans la section suivante.

Habituellement, les systèmes présidentiel et semi-présidentiel ont davantage d'influence dans cette phase car ils ont des pouvoirs plus larges en matière d'élaboration du budget (ex. : pouvoir d'amender le budget et de proposer la révision des budgets, et plus de temps pour examiner le budget). Dans un système parlementaire, au contraire, les amendements budgétaires sont utilisés avec beaucoup plus de modération afin d'éviter un vote de défiance du gouvernement. Ces différences reflètent en grande partie les différentes institutions et incitations politiques qui sont inhérentes aux systèmes présidentiel et parlementaire. Il existe des parlements qui ont une influence sur le budget, et d'autres qui y ont un rôle minime voire inexistant. Les premiers ont un effet intermédiaire en ce qu'ils peuvent faire des amendements budgétaires à la proposition de l'exécutif, mais pas formuler leurs propres

budgets; tandis que les derniers ne peuvent ni rejeter ni amender les propositions de l'exécutif de manière substantielle, car les questions budgétaires sont considérées comme des questions de confiance qui, lorsqu'elle sont défaites, peuvent causer la chute d'un gouvernement.

La budgétisation sensible au genre

Les budgets et les processus budgétaires ne sont pas neutres en termes de genre, et sans analyse adaptée, ils peuvent ne pas tenir compte des genres et involontairement renforcer les inégalités entre et au sein des groupes de femmes et d'hommes.

Un budget sensible au genre reconnaît les différents besoins, intérêts et réalités des femmes et des hommes dans la société, ainsi que les facteurs sociaux qui se chevauchent, tels que le genre, la race et la classe sociale, et les inégalités sous-jacentes qui en découlent, pour fournir des ressources afin de les traiter. Il reconnaît aussi les contributions, rémunérées ou non, que les hommes et les femmes apportent à leur manière dans la production de biens et de services, ainsi que dans le travail, et en tient compte dans la mobilisation et la répartition des ressources.

L'un des avantages de l'analyse du budget d'un point de vue du genre est que cela peut aider à révéler comment les recettes et les dépenses du gouvernement appuient le respect d'engagements internationaux pris dans des domaines prioritaires comme les droits des femmes et le développement durable, et à identifier les ajustements nécessaires pour respecter ces objectifs et obligations.²³

Ressources supplémentaires :

- L'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+), Canada²⁴

Processus qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes ou des initiatives sur divers ensembles de personnes — femmes, hommes ou autres.

- Intersectionnalité, ParlAmericas²⁵

Outil d'analyse qui reconnaît que la manière dont une personne fait l'expérience des inégalités systémiques est caractérisée par des facteurs sociaux qui se chevauchent, tels que le genre, la race et la classe sociale.

Indépendamment de leurs différences, les parlements sont sujets à beaucoup de nouvelles difficultés à affirmer leur influence tout au long du cycle de gestion financière. La croissance du gouvernement, le développement technique de la bureaucratie, et l'interconnexion des conflits et des affaires à l'étranger, renforcent toutes les responsabilités de l'exécutif dans la plupart du processus budgétaire. Comme le remarque Schick²², à partir du XXe siècle, les législatures ont largement cédé leurs responsabilités à l'exécutif, principalement parce qu'ils n'ont pas ni les informations ni l'expertise nécessaires pour gérer la complexité croissante des budgets modernes. Cela est particulièrement vrai comparé aux connaissances détaillées des bureaucraties et du personnel politique de l'exécutif. Les parlementaires du monde entier considèrent l'examen budgétaire difficile et peuvent ne pas disposer des capacités et des ressources adaptées pour remplir ce rôle. La plupart des parlementaires signalent que le manque de temps et d'informations est une limite, et beaucoup passent moins de temps sur les comptes d'affectations et publics que sur le budget.

Un mécanisme récent visant à aider les parlements à réaliser cet examen important est l'émergence des institutions fiscales indépendantes (aussi nommées bureaux parlementaires du budget ou bureaux congressionnels du budget), spécialisées dans l'étude budgétaire. Aussi, de nombreuses démocraties avancées demandent maintenant une expertise à des bureaux législatifs du budget, ce qui aide les parlementaires à évaluer objectivement les propositions, les estimations et les hypothèses économiques de l'exécutif. Ces bureaux peuvent également réaliser des prévisions budgétaires à moyen et long terme, évaluer les coûts des programmes des partis politiques et suivre les propositions individuelles comparées aux cibles et politiques générales.

Exigences en matière de rapports du gouvernement

Les documents suivants doivent être produits par l'exécutif à cette étape, comme le recommande la <u>Boîte à outils sur la transparence</u> budgétaire de 2017 de l'OCDE et le Manuel sur la transparence budgétaire de 2018 du FMI. Ils peuvent constituer des ressources utiles aux parlementaires pour remplir leur rôle à cette étape du cycle financier. Le tableau ci-dessous présente une brève description du délai et du contenu de cette documentation. Pour plus d'informations, veuillez consulter les publications susmentionnées.

Description du document	Délai et contenu
Proposition de budget de l'exécutif (projet de budget) Détaille les projets du gouvernement pour l'exercice à venir et est soumise au parlement pour approbation.	<u>Délai</u> : Soumise au parlement en temps opportun pour lui permettre de l'étudier (trois mois est un point de référence utile). <u>Contenu</u> : La stratégie budgétaire du gouvernement, le cadre financier à moyen terme, le cadre budgétaire à moyen terme, les priorités politiques aux niveau national et sectoriel, des informations sur le rendement, des estimations du budget annuel, le texte du projet de loi du budget et des informations complémentaires (stratégie de gestion de la dette, énoncé sur les risques financiers, des projections budgétaires à long terme, des estimations de l'impact d'une nouvelle mesure politique sur les finances publiques, l'état des dépenses fiscales, et les opérations financières des fonds de sécurité sociale et autres organismes extrabudgétaires).
Proposition de budget supplémentaire Contient les amendements proposés au budget annuel principal, pour autoriser des ajouts ou des modifications d'affectations importants qui n'étaient pas prévus au moment de l'élaboration du budget et des crédits initiaux; les évolutions macroéconomiques imprévues et les nouvelles priorités politiques d'urgence doivent être les principales raisons de préparer des budgets supplémentaires. Cela est moins courant dans les systèmes présidentiel et semi-présidentiel.	<u>Délai</u> : Soumise au parlement après l'approbation du budget initial, mais avant que les dépenses ne soient encourues. <u>Contenu</u> : Tous les amendements proposés au même moment, suivant un format similaire à celui du budget annuel, avec une explication des mesures budgétaires supplémentaires et leur effet sur les objectifs de politique budgétaire, le cas échéant.
Guide citoyen sur la proposition de budget Résumé simplifié de la proposition de budget conçu pour atteindre et être compris par une partie de la population aussi grande que possible et faciliter la discussion. Plus d'informations: Budget citoyen, Partenariat budgétaire	<u>Délai</u> : Publié au même moment que la proposition de budget accessible au public. <u>Contenu</u> : Les éléments principaux incluent le total des dépenses et des recettes, les principales initiatives politiques en termes de budget, les prévisions macroéconomiques sur lesquels le budget est basé et des coordonnées permettant au

public de suivre l'évolution.

international²⁶

Rôle d'autres institutions et acteurs

Acteur	Description	
Branche exécutive du gouvernement et service public	Préparer les crédits pour que le parlement les étudie (Trésor ou service concerné). Publier les documents sur les crédits dans un format facilement accessible, avec les informations nécessaires pour évaluer le caractère raisonnable et durable des projets de dépenses proposés par le gouvernement.	
Personnel de recherche des partis politiques	Préparer des axes de recherche et d'analyse spécifiques aux politiques pour que les membres les étudient et interrogent le gouvernement sur ses projets de dépenses.	
Institution supérieure de contrôle	Produire des audits à chaque exercice financier; l'audit de l'exercice précédent peut donner un aperçu des questions à prendre en compte en analysant les projets de dépenses proposés par le gouvernement.	
Institution budgétaire indépendante Produire des analyses économiques et budgétaires pour contextualiser les propositions de créc gouvernement. Fournir un cadre aux parlementaires pour évaluer le caractère raisonnable et durable de ces pr dans les contextes économique et budgétaire actuels (et dans ceux qui sont prévus).		
Médias	Expliquer la proposition de budget de manière accessible ou soulever des questions d'intérêt public pouvant informer l'analyse des parlementaires.	
Public, organisations de la société civile et secteur privé	Faire part aux parlementaires de points de vue sur la proposition de budget et ses impacts économiques et sociaux potentiels (c'est-à-dire des chercheurs, des universitaires, des think-tanks, des groupes d'intérêt, des entrepreneurs, des sociétés, des lobbyistes).	



Cas pratique : République dominicaine - Guide sur le Budget citoyen²⁷

Le Gouvernement de la République dominicaine a collaboré avec le PNUD pour publier un document sous forme de bande dessinée afin d'informer le public sur sa proposition de budget de 2015 et son processus d'approbation. Ce format est facile à comprendre et attire les jeunes générations. Ce document mentionne aussi un portail web dédié à la mise en œuvre du budget annuel et fournit les coordonnées de la personne chargée du bureau gouvernemental de l'accès à l'information.



Cas pratique : Mexique - Explication du budget national pour les citoyens²⁸

Le Gouvernement mexicain publie une explication du budget national pour les citoyennes et citoyens depuis 2010. Il y décrit le processus budgétaire, de la planification au contrôle, et explique où les fonds du budget actuel sont affectés en utilisant des schémas faciles à comprendre qui comparent aussi le budget actuel à celui de l'année précédente.



Cas pratique : États-Unis d'Amérique - Analyse et recherche du Bureau du budget du Congrès²⁹

Le Bureau du budget du Congrès réalise des analyses et des recherches objectives et non partisanes et produit plusieurs documents dans le but d'aider les parlementaires, les comités et le personnel tout au long du processus budgétaire. Son travail comprend des projections économiques et de base budgétaire, des estimations des coûts de toute législation approuvée ou étudiée par le Congrès, des projections à long terme, des études budgétaires mensuelles, des <u>outils interactifs</u>³⁰ avec des données et des modèles de simulation, entre autres selon les demandes et priorités du Congrès. Toutes ces analyses et ces recherches sont produites à titre consultatif et disponibles sur le site web du bureau.



Case practice: Canada – Analyse et recherche du Bureau du directeur parlementaire du budget³¹

Le directeur parlementaire du budget produit des analyses indépendantes portant sur l'état des finances publiques, les prévisions budgétaires du gouvernement et les tendances observées dans l'économie canadienne, et, sur demande, il estime le coût de toute proposition concernant des questions qui sont du ressort du Parlement. Le bureau a aussi créé des <u>outils de recherche</u>³² pour les parlementaires et le public pour estimer les répercussions potentielles sur les revenus budgétaires fédéraux qu'aurait l'ajustement de divers taux d'imposition, crédits d'impôt et tranches d'imposition, et fournir une analyse en relation aux plateformes des partis politiques lors des élections.



Case practice: Barbade - Délibération publique sur le budget des dépenses du projet de loi de crédits³³

Le budget des dépenses expose les détails des dépenses de fonctionnement et d'investissement des ministères pour l'exercice et constitue la demande officielle du gouvernement au Parlement d'approuver les montants nécessaires pour les dépenses budgétaires demandées par le biais du projet de loi de crédits. Une fois que le Budget des dépenses a été approuvé par le Cabinet et déposé à la Chambre d'assemblée, le Comité permanent des finances de toute la Chambre tient une série de réunions. Lorsque le chef spécifique de chaque ministère concerné est appelé, le ministre, ainsi que son équipe composée du secrétaire permanent, des fonctionnaires techniques et des chefs des départements pertinents du ministère, se rendent au centre de la chambre du Parlement où ils sont soumis à des questions des autres ministres et des députées et députés d'arrière-ban (c.-à-d. tous les parlementaires) pour expliquer les éléments du budget des dépenses qui sont pertinents pour leur portefeuille. Ces réunions sont ouvertes au public et diffusées en direct sur YouTube et la télévision parlementaire de la Barbade.

Opportunités de participation du public

À ce stade du cycle financier, les opportunités de participation du public peuvent contribuer à examiner plus en détail la proposition de budget de l'exécutif pour comprendre ses impacts économiques et sociaux potentiels. Les sujets abordés dans ces espaces participatifs peuvent couvrir les questions suivantes, entre autres : enjeux macroéconomiques; prévisions politiques et administration des recettes; politiques de dépenses sociales; niveaux de déficit et de dette; projets d'investissement public; et services publics. Les informations recueillies par les parlementaires grâce à ces opportunités de participation du public et celles de l'étape précédente du cycle financier (planification prébudgétaire) peuvent aider à éclairer leur analyse de la proposition de budget de l'exécutif et à élaborer leurs questions pour le gouvernement.

Le tableau ci-dessous présente des exemples de mécanismes que les parlementaires peuvent appliquer pour inviter le public à participer :

Mécanisme	Description
Consultations et audiences publiques	Les comités parlementaires peuvent organiser des consultations ou audiences publiques sur la proposition de budget de l'exécutif. Par exemple, le comité du budget ou des finances peut tenir des consultations plus générales tandis que les comités sectoriels peuvent se concentrer sur les éléments de la proposition de budget qui concernent leurs fonctions.
Réunions de comités	Les comités parlementaires peuvent inviter des experts (comme des représentantes ou représentants de l'institution budgétaire indépendante) à faire une présentation auprès de comités débattant sur la proposition de budget de l'exécutif ou des éléments particuliers de la proposition.
Outils de consultation ou plateformes interactives en ligne	Les comités parlementaires peuvent utiliser des plateformes ou des sondages en ligne pour recueillir les contributions du public concernant la proposition de budget de l'exécutif, des éléments particuliers de cette proposition ou d'autres dispositions législatives ayant des incidences financières. Ces contributions peuvent être publiées sur la plateforme, permettant à d'autres de commenter et aux parlementaires de participer à la conversation. Un résumé des discussions peut être transmis au comité parlementaire concerné.
Réseaux sociaux	Les parlementaires peuvent utiliser les réseaux sociaux et les sondages via ces plateformes pour discuter de la proposition de budget de l'exécutif avec les citoyennes et les citoyens de leur circonscription pour les informer à ce sujet et leur demander leur avis. Il peut être utile de publier de courtes vidéos expliquant des aspects particuliers de la proposition et leur lien avec la circonscription.
Assemblées publiques	Les parlementaires peuvent organiser des assemblées publiques dans leur circonscription pour informer le public sur la proposition de budget de l'exécutif et dialoguer pour comprendre les incidences de cette proposition sur le peuple.



Cas pratique: Pérou - Contributions en ligne sur la proposition de budget de l'exécutif³⁴

La société civile est invitée à contribuer, à commenter et à donner son avis sur la proposition de budget de l'exécutif via le site web du Congrès. Les contributions reçues sont systématisées et transmises aux membres du Comité du budget et de la comptabilité générale du Congrès du Pérou, qui les intègrent à l'étude de la proposition de budget de l'exécutif.



Cas pratique : Guatemala - Audiences publiques sur la proposition de budget de l'exécutif³⁵

Le Comité des finances publiques et sur la monnaie du Congrès organise des audiences publiques pour discuter de la proposition de budget de l'exécutif avec le public, des organisations de la société civile, des ministères ou des entités publiques. Un appel à participer aux audiences est annoncé et les parties intéressées présentent une demande. Un programme des interventions est alors prévu avec un moment spécifique où les participants présentent leurs observations et commentaires, posent des questions et obtiennent des informations. Les participantes et participants doivent aussi remettre un document écrit au comité, qui l'étudie et le prend en compte durant l'élaboration de son rapport.



Cas pratique : États-Unis d'Amérique — Contributions et rapports de comité de la Chambres des représentants accompagnant les projets de loi³⁶

Le Comité des voies et moyens de la Chambre des représentants des États-Unis d'Amérique recueille des « Contributions pour information » de la part d'organisations et d'individus, qu'il prend en compte lors de ses délibérations et qu'il publie sur son site web. Il publie également la transcription des témoignages et des interactions de ces témoins avec les membres du Congrès lors des audiences de comité. De plus, le règlement de la Chambre des représentants exige que chaque comité parlementaire prépare un rapport écrit pour accompagner la législation, transmis à toute la chambre pour étude. Ce rapport comprend généralement un résumé des principaux enjeux ou concepts soutenus par plusieurs groupes, et des façons dont la législation les aborde.



Cas pratique : Argentine - Portail de lois ouvertes de la Chambre des députés³⁷

La Chambre des députés d'Argentine a établi un Portail de lois ouvertes permettant aux parlementaires de co-créer avec le public des dispositions législatives pouvant avoir des incidences financières. Les membres de la Chambre des députés publient des propositions de loi provisoires sur ce portail et demandent des retours au public, des commentaires, des opinions ou des positions générales concernant les propositions. Ils analysent ensuite ces contributions et les prennent en compte pour mettre à jour ces propositions. Grâce à ce processus, les utilisatrices et utilisateurs du portail collaborent dans l'élaboration de propositions législatives.

Réfléchir au processus

Les questions suivantes, tirées de l'<u>Enquête sur le budget</u>, entre autres ressources, peuvent aider à réfléchir à des façons d'améliorer les processus parlementaires actuels.

Renforcer l'examen et la responsabilité: Le parlement reçoit-il la proposition de budget de l'exécutif suffisamment à l'avance pour l'étudier et en débattre avant le début de l'exercice? Quand le parlement approuve-t-il la proposition de budget de l'exécutif? A-t-il le pouvoir de l'amender et exerce-t-il ce pouvoir? Existe-t-il un comité parlementaire du budget ou des finances spécialisé chargé d'examiner la proposition de budget de l'exécutif? Les comités législatifs chargés de secteurs particuliers (ex. : santé, éducation, défense, etc.) examinent-ils la proposition de budget de l'exécutif par rapport au secteur dont ils sont responsables? L'aide internationale au développement est-elle prise en compte dans la proposition de budget de l'exécutif (pour les pays bénéficiaires)? Les politiques d'aide internationale de développement exigent-elles ou facilitent-elles l'inclusion de cette aide dans les budge des pays bénéficiaires (pour les pays donateurs)? Renforcer la transparence : Le parlement assure-t-il que toutes les activités qu'il organise pour examiner et débattre sur la proposition budgétaire de l'exécutif soient accessibles au public, en personne ou via transmission en direct? Le parlement publie-t-il des informations, comme des transcriptions ou des rapports, concernant les résultats de ses activités visant à examiner et débattre sur la proposition budgétaire? Ces documents et informations, ainsi que les résultats de toute activité parlementaire à ce stade, sont-ils rédigés dans un langage simple et accessible? Renforcer la participation du public: Le parlement offre-t-il des opportunités de participation du public pour éclairer l'étude et les débats parlementaires sur la proposition de budget de l'exécutif? Le parlement formati-il au préalable des informations exhaustives sur le processus de participation du public afin que le peuple puisse participer de manière éclairée? Le parlement formati-il au préalable des informations exhaustives sur le processus de participation du public afin q		
début de l'exercice? Quand le parlement approuve-t-il la proposition de budget de l'exécutif? A-t-il le pouvoir de l'amender et exerce-t-il ce pouvoir? Existe-t-il un comité parlementaire du budget ou des finances spécialisé chargé d'examiner la proposition de budget de l'exécutif? Les comités législatifs chargés de secteurs particuliers (ex.: santé, éducation, défense, etc.) examinent-ils la proposition de budget de l'exécutif par rapport au secteur dont ils sont responsables? L'aide internationale au développement est-elle prise en compte dans la proposition de budget de l'exécutif (pour les pays bénéficiaires)? Les politiques d'aide internationale de développement exigent-elles ou facilitent-elles l'inclusion de cette aide dans les budge des pays bénéficiaires (pour les pays donateurs)? Renforcer la transparence: Le parlement assure-t-il que toutes les activités qu'il organise pour examiner et débattre sur la proposition budgétaire de l'exécutif soient accessibles au public, en personne ou via transmission en direct? Le parlement rend-il tous les documents et toutes les informations utilisées lors de ces activités rapidement accessibles au public? Le parlement publie-t-il des informations, comme des transcriptions ou des rapports, concernant les résultats de ses activités visant à examiner et débattre sur la proposition budgétaire? Ces documents et informations, ainsi que les résultats de toute activité parlementaire à ce stade, sont-ils rédigés dans un langage simple et accessible? Renforcer la participation du public: Le parlement offre-t-il des opportunités de participation du public pour éclairer l'étude et les débats parlementaires sur la proposition de budget de l'exécutif? Le parlement prend-il des mesures concrètes pour inclure les segments vulnérables et sous-représentés de la population dans des opportunités de participation du public? Le parlement fournit-il au préalable des informations exhaustives sur le processus de participation du public afin que le peuple puisse participer de	Ren	forcer l'examen et la responsabilité :
 A-t-il le pouvoir de l'amender et exerce-t-il ce pouvoir? Existe-t-il un comité parlementaire du budget ou des finances spécialisé chargé d'examiner la proposition de budget de l'exécutif? Les comités législatifs chargés de secteurs particuliers (ex. : santé, éducation, défense, etc.) examinent-ils la proposition de budget de l'exécutif par rapport au secteur dont ils sont responsables? L'aide internationale au développement est-elle prise en compte dans la proposition de budget de l'exécutif (pour les pays bénéficiaires)? Les politiques d'aide internationale de développement exigent-elles ou facilitent-elles l'inclusion de cette aide dans les budge des pays bénéficiaires (pour les pays donateurs)? Renforcer la transparence : Le parlement assure-t-il que toutes les activités qu'il organise pour examiner et débattre sur la proposition budgétaire de l'exécutif soient accessibles au public, en personne ou via transmission en direct? Le parlement rend-il tous les documents et toutes les informations utilisées lors de ces activités rapidement accessibles au public? Le parlement publie-t-il des informations, comme des transcriptions ou des rapports, concernant les résultats de ses activités visant à examiner et débattre sur la proposition budgétaire? Ces documents et informations, ainsi que les résultats de toute activité parlementaire à ce stade, sont-ils rédigés dans un langage simple et accessible? Renforcer la participation du public : Le parlement prend-il des mesures concrètes pour inclure les segments vulnérables et sous-représentés de la population dans des opportunités de participation du public? Le parlement fournit-il au préalable des informations exhaustives sur le processus de participation du public afin que le peuple puisse participer de manière éclairée? Le parlement transmet-il des retours au public sur la façon dont ses		
Existe-t-il un comité parlementaire du budget ou des finances spécialisé chargé d'examiner la proposition de budget de l'exécutif? Les comités législatifs chargés de secteurs particuliers (ex. : santé, éducation, défense, etc.) examinent-ils la proposition de budget de l'exécutif par rapport au secteur dont ils sont responsables? L'aide internationale au développement est-elle prise en compte dans la proposition de budget de l'exécutif (pour les pays bénéficiaires)? Les politiques d'aide internationale de développement exigent-elles ou facilitent-elles l'inclusion de cette aide dans les budge des pays bénéficiaires (pour les pays donateurs)? Renforcer la transparence : Le parlement assure-t-il que toutes les activités qu'il organise pour examiner et débattre sur la proposition budgétaire de l'exécutif soient accessibles au public, en personne ou via transmission en direct? Le parlement rend-il tous les documents et toutes les informations utilisées lors de ces activités rapidement accessibles au public? Le parlement publie-t-il des informations, comme des transcriptions ou des rapports, concernant les résultats de ses activités visant à examiner et débattre sur la proposition budgétaire? Ces documents et informations, ainsi que les résultats de toute activité parlementaire à ce stade, sont-ils rédigés dans un langage simple et accessible? Renforcer la participation du public: Le parlement prend-il des mesures concrètes pour inclure les segments vulnérables et sous-représentés de la population dans des opportunités de participation du public? Le parlement fournit-il au préalable des informations exhaustives sur le processus de participation du public afin que le peuple puisse participer de manière éclairée? Le parlement transmet-il des retours au public sur la façon dont ses contributions ont été utilisées? (comme des transcriptions		Quand le parlement approuve-t-il la proposition de budget de l'exécutif?
l'exécutif? Les comités législatifs chargés de secteurs particuliers (ex.: santé, éducation, défense, etc.) examinent-ils la proposition de budget de l'exécutif par rapport au secteur dont ils sont responsables? L'aide internationale au développement est-elle prise en compte dans la proposition de budget de l'exécutif (pour les pays bénéficiaires)? Les politiques d'aide internationale de développement exigent-elles ou facilitent-elles l'inclusion de cette aide dans les budge des pays bénéficiaires (pour les pays donateurs)? Renforcer la transparence : Le parlement assure-t-il que toutes les activités qu'il organise pour examiner et débattre sur la proposition budgétaire de l'exécutif soient accessibles au public, en personne ou via transmission en direct? Le parlement rend-il tous les documents et toutes les informations utilisées lors de ces activités rapidement accessibles au public? Le parlement publie-t-il des informations, comme des transcriptions ou des rapports, concernant les résultats de ses activités visant à examiner et débattre sur la proposition budgétaire? Ces documents et informations, ainsi que les résultats de toute activité parlementaire à ce stade, sont-ils rédigés dans un langage simple et accessible? Renforcer la participation du public: Le parlement offre-t-il des opportunités de participation du public pour éclairer l'étude et les débats parlementaires sur la proposition de budget de l'exécutif? Le parlement prend-il des mesures concrètes pour inclure les segments vulnérables et sous-représentés de la population dans des opportunités de participation du public? Le parlement fournit-il au préalable des informations exhaustives sur le processus de participation du public afin que le peuple puisse participer de manière éclairée? Le parlement transmet-il des retours au public sur la façon dont ses contributions ont été utilisées? (comme des transcriptions		A-t-il le pouvoir de l'amender et exerce-t-il ce pouvoir?
budget de l'exécutif par rapport au secteur dont ils sont responsables? L'aide internationale au développement est-elle prise en compte dans la proposition de budget de l'exécutif (pour les pays bénéficiaires)? Les politiques d'aide internationale de développement exigent-elles ou facilitent-elles l'inclusion de cette aide dans les budge des pays bénéficiaires (pour les pays donateurs)? Renforcer la transparence: Le parlement assure-t-il que toutes les activités qu'il organise pour examiner et débattre sur la proposition budgétaire de l'exécutif soient accessibles au public, en personne ou via transmission en direct? Le parlement rend-il tous les documents et toutes les informations utilisées lors de ces activités rapidement accessibles au public? Le parlement publie-t-il des informations, comme des transcriptions ou des rapports, concernant les résultats de ses activités visant à examiner et débattre sur la proposition budgétaire? Ces documents et informations, ainsi que les résultats de toute activité parlementaire à ce stade, sont-ils rédigés dans un langage simple et accessible? Renforcer la participation du public: Le parlement offre-t-il des opportunités de participation du public pour éclairer l'étude et les débats parlementaires sur la proposition de budget de l'exécutif? Le parlement prend-il des mesures concrètes pour inclure les segments vulnérables et sous-représentés de la population dans des opportunités de participation du public? Le parlement fournit-il au préalable des informations exhaustives sur le processus de participation du public afin que le peuple puisse participer de manière éclairée? Le parlement transmet-il des retours au public sur la façon dont ses contributions ont été utilisées? (comme des transcriptions		
bénéficiaires)? Les politiques d'aide internationale de développement exigent-elles ou facilitent-elles l'inclusion de cette aide dans les budge des pays bénéficiaires (pour les pays donateurs)? Renforcer la transparence: Le parlement assure-t-il que toutes les activités qu'il organise pour examiner et débattre sur la proposition budgétaire de l'exécutif soient accessibles au public, en personne ou via transmission en direct? Le parlement rend-il tous les documents et toutes les informations utilisées lors de ces activités rapidement accessibles au public? Le parlement publie-t-il des informations, comme des transcriptions ou des rapports, concernant les résultats de ses activités visant à examiner et débattre sur la proposition budgétaire? Ces documents et informations, ainsi que les résultats de toute activité parlementaire à ce stade, sont-ils rédigés dans un langage simple et accessible? Renforcer la participation du public: Le parlement offre-t-il des opportunités de participation du public pour éclairer l'étude et les débats parlementaires sur la proposition de budget de l'exécutif? Le parlement prend-il des mesures concrètes pour inclure les segments vulnérables et sous-représentés de la population dans des opportunités de participation du public? Le parlement fournit-il au préalable des informations exhaustives sur le processus de participation du public afin que le peuple puisse participer de manière éclairée? Le parlement transmet-il des retours au public sur la façon dont ses contributions ont été utilisées? (comme des transcriptions		
des pays bénéficiaires (pour les pays donateurs)? Renforcer la transparence: Le parlement assure-t-il que toutes les activités qu'il organise pour examiner et débattre sur la proposition budgétaire de l'exécutif soient accessibles au public, en personne ou via transmission en direct? Le parlement rend-il tous les documents et toutes les informations utilisées lors de ces activités rapidement accessibles au public? Le parlement publie-t-il des informations, comme des transcriptions ou des rapports, concernant les résultats de ses activités visant à examiner et débattre sur la proposition budgétaire? Ces documents et informations, ainsi que les résultats de toute activité parlementaire à ce stade, sont-ils rédigés dans un langage simple et accessible? Renforcer la participation du public: Le parlement offre-t-il des opportunités de participation du public pour éclairer l'étude et les débats parlementaires sur la proposition de budget de l'exécutif? Le parlement prend-il des mesures concrètes pour inclure les segments vulnérables et sous-représentés de la population dans des opportunités de participation du public? Le parlement fournit-il au préalable des informations exhaustives sur le processus de participation du public afin que le peuple puisse participer de manière éclairée? Le parlement transmet-il des retours au public sur la façon dont ses contributions ont été utilisées? (comme des transcriptions		
 Le parlement assure-t-il que toutes les activités qu'il organise pour examiner et débattre sur la proposition budgétaire de l'exécutif soient accessibles au public, en personne ou via transmission en direct? Le parlement rend-il tous les documents et toutes les informations utilisées lors de ces activités rapidement accessibles au public? Le parlement publie-t-il des informations, comme des transcriptions ou des rapports, concernant les résultats de ses activités visant à examiner et débattre sur la proposition budgétaire? Ces documents et informations, ainsi que les résultats de toute activité parlementaire à ce stade, sont-ils rédigés dans un langage simple et accessible? Renforcer la participation du public: Le parlement offre-t-il des opportunités de participation du public pour éclairer l'étude et les débats parlementaires sur la proposition de budget de l'exécutif? Le parlement prend-il des mesures concrètes pour inclure les segments vulnérables et sous-représentés de la population dans des opportunités de participation du public? Le parlement fournit-il au préalable des informations exhaustives sur le processus de participation du public afin que le peuple puisse participer de manière éclairée? Le parlement transmet-il des retours au public sur la façon dont ses contributions ont été utilisées? (comme des transcriptions 		1 1 3
l'exécutif soient accessibles au public, en personne ou via transmission en direct? Le parlement rend-il tous les documents et toutes les informations utilisées lors de ces activités rapidement accessibles au public? Le parlement publie-t-il des informations, comme des transcriptions ou des rapports, concernant les résultats de ses activités visant à examiner et débattre sur la proposition budgétaire? Ces documents et informations, ainsi que les résultats de toute activité parlementaire à ce stade, sont-ils rédigés dans un langage simple et accessible? Renforcer la participation du public: Le parlement offre-t-il des opportunités de participation du public pour éclairer l'étude et les débats parlementaires sur la proposition de budget de l'exécutif? Le parlement prend-il des mesures concrètes pour inclure les segments vulnérables et sous-représentés de la population dans des opportunités de participation du public? Le parlement fournit-il au préalable des informations exhaustives sur le processus de participation du public afin que le peuple puisse participer de manière éclairée? Le parlement transmet-il des retours au public sur la façon dont ses contributions ont été utilisées? (comme des transcriptions	Ren	forcer la transparence :
public? Le parlement publie-t-il des informations, comme des transcriptions ou des rapports, concernant les résultats de ses activités visant à examiner et débattre sur la proposition budgétaire? Ces documents et informations, ainsi que les résultats de toute activité parlementaire à ce stade, sont-ils rédigés dans un langage simple et accessible? Renforcer la participation du public: Le parlement offre-t-il des opportunités de participation du public pour éclairer l'étude et les débats parlementaires sur la proposition de budget de l'exécutif? Le parlement prend-il des mesures concrètes pour inclure les segments vulnérables et sous-représentés de la population dans des opportunités de participation du public? Le parlement fournit-il au préalable des informations exhaustives sur le processus de participation du public afin que le peuple puisse participer de manière éclairée? Le parlement transmet-il des retours au public sur la façon dont ses contributions ont été utilisées? (comme des transcriptions		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
visant à examiner et débattre sur la proposition budgétaire? Ces documents et informations, ainsi que les résultats de toute activité parlementaire à ce stade, sont-ils rédigés dans un langage simple et accessible? Renforcer la participation du public: Le parlement offre-t-il des opportunités de participation du public pour éclairer l'étude et les débats parlementaires sur la proposition de budget de l'exécutif? Le parlement prend-il des mesures concrètes pour inclure les segments vulnérables et sous-représentés de la population dans des opportunités de participation du public? Le parlement fournit-il au préalable des informations exhaustives sur le processus de participation du public afin que le peuple puisse participer de manière éclairée? Le parlement transmet-il des retours au public sur la façon dont ses contributions ont été utilisées? (comme des transcriptions		
 langage simple et accessible? Renforcer la participation du public: Le parlement offre-t-il des opportunités de participation du public pour éclairer l'étude et les débats parlementaires sur la proposition de budget de l'exécutif? Le parlement prend-il des mesures concrètes pour inclure les segments vulnérables et sous-représentés de la population dans des opportunités de participation du public? Le parlement fournit-il au préalable des informations exhaustives sur le processus de participation du public afin que le peuple puisse participer de manière éclairée? Le parlement transmet-il des retours au public sur la façon dont ses contributions ont été utilisées? (comme des transcriptions 		
 Le parlement offre-t-il des opportunités de participation du public pour éclairer l'étude et les débats parlementaires sur la proposition de budget de l'exécutif? Le parlement prend-il des mesures concrètes pour inclure les segments vulnérables et sous-représentés de la population dans des opportunités de participation du public? Le parlement fournit-il au préalable des informations exhaustives sur le processus de participation du public afin que le peuple puisse participer de manière éclairée? Le parlement transmet-il des retours au public sur la façon dont ses contributions ont été utilisées? (comme des transcriptions 		
 proposition de budget de l'exécutif? Le parlement prend-il des mesures concrètes pour inclure les segments vulnérables et sous-représentés de la population dans des opportunités de participation du public? Le parlement fournit-il au préalable des informations exhaustives sur le processus de participation du public afin que le peuple puisse participer de manière éclairée? Le parlement transmet-il des retours au public sur la façon dont ses contributions ont été utilisées? (comme des transcriptions 	Ren	forcer la participation du public :
 des opportunités de participation du public? Le parlement fournit-il au préalable des informations exhaustives sur le processus de participation du public afin que le peuple puisse participer de manière éclairée? Le parlement transmet-il des retours au public sur la façon dont ses contributions ont été utilisées? (comme des transcriptions 		
puisse participer de manière éclairée? Le parlement transmet-il des retours au public sur la façon dont ses contributions ont été utilisées? (comme des transcriptions		
·		
		·

3. Adoption et exécution du budget et de la politique fiscale

Rôle des parlements et des parlementaires

Les parlements sont conçus pour contrôler l'action gouvernementale. La portée et l'étendue des activités varient en fonction du type de législature.

À ce stade, les parlementaires interrogent, suivent et tiennent le gouvernement responsable grâce aux informations accessibles au public. Les comités parlementaires axés sur des questions particulières ou des services peuvent accorder une attention particulière au progrès de la réalisation des engagements du gouvernement, convoquer des témoins et produire des rapports sur leurs résultats pour que les parlementaires et le public les consultent. Les recherches et les rapports des comités peuvent être utiles aux parlementaires dans leurs délibérations et leur examen de l'action gouvernementale.

Les parlementaires qui sont membres de comités ou titulaires de postes au cabinet fantôme sont bien informés ou centrés sur des questions précises. Il n'est pas attendu des parlementaires individuels d'avoir une expertise dans tous les secteurs de dépenses. Elles et ils peuvent dépendre des recherches et analyses de leur bureau, comité ou parti politique, voire de la société civile et autres organisations. Idéalement, les informations accessibles au public devraient être suffisantes pour permettre aux parlementaires de suivre la trace des fonds, bien que ce ne soit pas toujours le cas.

Questions d'orientation pour les parlementaires

- Les actions du gouvernement sont-elles viables et responsables d'un point de vue budgétaire et économique?
- Les dépenses du gouvernement sont-elles conformes à ses priorités déclarées (même si vous désapprouvez ces priorités)?
- Ces dépenses produisent-elles des résultats?
- Sont-elles rentables?
- Quelles sont les sujets que je choisis de contrôler?
- Quels comités ou autres mécanismes parlementaires peuvent appuyer ce contrôle?

Un cadre comportant trois parties élaboré par l'expert du budget Alan Schick³⁸ peut être particulièrement utile aux parlementaires lorsqu'ils étudient l'affectation et la dépense des ressources (voir tableau ci-dessous). D'abord, on peut commencer à évaluer les dépenses d'un gouvernement en vérifiant le caractère raisonnable global des hypothèses économiques et budgétaires sur les quelles les projets du gouvernement sont basés (discipline budgétaire agrégée). Les dépenses sont-elles viables sur les moyen et long termes? Les hypothèses sont-elles raisonnables? Qu'est-ce que l'analyse d'autres sources fiables suggère concernant la situation économique et budgétaire générale du pays? Ensuite, il faut étudier la façon dont le gouvernement aligne ses dépenses sur ses priorités déclarées (allocation stratégique des ressources). Le gouvernement dépense-t-il (ou réduit-il les dépenses) conformément à ses priorités déclarées? Il est utile de suivre la trace des fonds pour déterminer si le gouvernement respecte ses engagements. Enfin, les résultats des dépenses du gouvernement doivent être pris en compte (fourniture efficiente des services). Les résultats souhaités sont-ils atteints? Le public bénéficie-t-il d'incidences positives des dépenses du gouvernement?

Les parlementaires n'ont pas à être des économistes ou des experts financiers pour analyser et évaluer les dépenses du gouvernement. Avec un nouveau cadre pour les questions d'examen budgétaire législatif à travers le caractère raisonnable des dépenses basées sur des tendances économiques et budgétaires larges, l'alignement des ressources sur les priorités politiques, et l'analyse des coûts-avantages des résultats des dépenses, on peut réduire la charge de travail perçue de l'analyse des dépenses et des recettes.

Discipline budgétaire agrégée	Des limites de dépenses claires sont en place avant que les décisions sur les dépenses ne soient prises. Le budget total est lié aux décisions, pas aux demandes de dépenses. Les dépenses sont viables à moyen terme et constantes.
Allocation stratégique des ressources	Les dépenses sont liées aux priorités et aux programmes publics efficaces, avec une flexibilité suffisante pour favoriser les priorités principales et les programmes les plus efficaces.
Fourniture efficiente des services	Les résultats (biens et services) doivent être atteints à un coût raisonnable et compétitif.

Le <u>Manuel sur le contrôle parlementaire à l'intention des législateurs de la GOPAC et de l'IBM</u>³⁹ aide à reformuler l'analyse proposée par Schick à travers les niveaux macro et micro. Au niveau macro (c'est-à-dire la discipline budgétaire agrégée), l'examen peut se concentrer sur la mesure dans laquelle les estimations des recettes et des dépenses du ministère des finances sont obtenues; sur l'impact du budget sur les objectifs de croissance économique, d'inflation et d'emploi; et sur la question de savoir si le ministère des finances remplit bien ses responsabilités. Au niveau micro (c'est-à-dire l'efficience des services et de l'allocation des ressources), il peut être axé sur la façon dont les ministères du gouvernement gère les fonds qui lui ont été attribués par le budget; sur l'efficacité de chaque ministère dans la gestion des programmes; et sur la question de savoir si les objectifs sont atteints en termes de fourniture des services. C'est pourquoi il est important que le pouvoir exécutif ouvre des données granulaires et exhaustives sur les dépenses afin de permettre aux parlements de correctement suivre les dépenses budgétaires.⁴⁰

Pour effectuer cet examen, les parlementaires disposent d'une variété de ressources pour tenir le gouvernement responsable de ses dépenses, de ses choix politiques et de ses résultats. Les législatures peuvent utiliser plusieurs sources et outils pour informer leurs fonctions d'examen budgétaire, comme :

- Rapports du pouvoir exécutif, ex. : plans de mise en œuvre du budget et rapports sur sa progression, plans ministériels et rapports de résultats;
- Données ouvertes sur les dépenses et indicateurs de rendement;
- Rapports économiques et budgétaires, ex. : du ministre des finances, rapports multilatéraux du FMI et de la Banque mondiale;
- Fonctionnaires et bureaux parlementaires et bureaux travaillant pour le parlement, ex. : institutions budgétaires indépendantes, institutions supérieures de contrôle;
- Comités parlementaires, ex. : axés sur un ministère, des finances publiques, de l'économie, etc.;
- Rapports médiatiques sur les difficultés des services ou sur les résultats de l'(in)action gouvernementale;
- Groupes de la société civile, ex. : organisations axées sur une problématique, think-tanks, etc.

Si les législatures sont chargées de contrôler l'action gouvernementale, la portée et l'étendue des activités et des interventions varient selon le type de législature. Dans une législature forte, comme dans certaines législatures de modèle congressionnel, les législatrices et les législateurs tendent à disposer de ressources et d'outils pour un examen approfondi plus comparable à la branche exécutive. En revanche, dans les systèmes parlementaires, ils peuvent dépendre des données transmises par l'exécutif, des analyses réalisées par des organes parlementaires, de leur propre capacité à comprendre et à examiner les documents financiers publics, et de leur accès à une expertise externe pour les aider à remplir cette partie de leur mission.

Exigences en matière de rapports du gouvernement

Les documents suivants doivent être produits par l'exécutif à cette étape, comme le recommande la <u>Boîte à outils sur la transparence</u> <u>budgétaire de 2017 de l'OCDE</u> et le <u>Manuel sur la transparence budgétaire de 2018 du FMI</u>. Ils peuvent constituer des ressources utiles aux parlementaires pour remplir leur rôle à cette étape du cycle financier. Le tableau ci-dessous présente une brève description du délai et du contenu de cette documentation. Pour plus d'informations, veuillez consulter les publications susmentionnées.

Description du document	Délai et contenu
Budget approuvé Approuvé par le parlement, il constitue le point de référence définitif pour collecter des recettes et affecter des fonds publics, et pour rendre compte de leur utilisation.	<u>Délai</u> : Publié dès qu'il est approuvé par la législature et qu'il entre en vigueur, avant le début de l'exercice budgétaire. <u>Contenu</u> : Le même niveau de détail que la proposition de budget de l'exécutif (projet de budget) pour aider à identifier toute déviation importante.
Budget supplémentaire approuvé Comprend les amendements proposés au budget annuel principal, pour autoriser d'importants ajouts ou modifications d'affectations qui n'étaient pas prévus au moment de l'élaboration du budget et des crédits initiaux.	<u>Délai</u> : Autorisé par le parlement avant que les dépenses ne soient encourues. <u>Contenu</u> : Tous les amendements proposés au même moment, avec une explication des mesures budgétaires supplémentaires et leur effet sur les objectifs de la politique budgétaire, le cas échéant.
Profils budgétaires pré-exécution ou prévision de trésorerie Montrent les projections d'augmentation des dépenses budgétaires et des recettes au cours de l'année en termes généraux, et fournit un point de référence utile pour le contrôle en cours d'exercice.	<u>Délai</u> : Publiés peu après le début de l'exercice budgétaire ou idéalement avant. <u>Contenu</u> : Les projections des dépenses budgétaires et des recettes pour permettre d'identifier rapidement des dépassements / sous-utilisations budgétaires et autres risques.
Rapports d'exécution du budget en cours d'exercice Fournissent un aperçu de la mise en œuvre du budget durant l'exercice budgétaire et signalent au gouvernement et au public le besoin de prendre des mesures correctives si nécessaire.	<u>Délai</u> : Publiés chaque trimestre ou idéalement chaque mois, peu après la fin de chaque période. <u>Contenu</u> : Les dépenses réelles comparées à celles prévues à date et des commentaires pour aider à les interpréter, surtout en cas de grandes divergences par rapport aux profils budgétaires correspondants.

Description du document	Délai et contenu
Rapport semestriel de mise en œuvre Fournit une analyse de l'effet du budget en milieu d'année, ainsi qu'une mise à jour sur sa mise en œuvre.	<u>Délai</u> : Publié dans les six semaines suivant la fin du premier semestre. <u>Contenu</u> : La prévision mise à jour des résultats du budget pour l'exercice budgétaire, un rapport sur les impacts prévus du budget ou toute révision des hypothèses économiques et des décisions politiques.
Rapport de fin d'année Détaille la mise en œuvre du budget pendant l'année et illustre la situation des comptes du gouvernement à la fin de l'exercice budgétaire (états financiers).	<u>Délai</u> : Publié dans les six mois suivant la fin de l'année budgétaire. <u>Contenu</u> : Les états financiers selon la méthode de comptabilité d'exercice, un rapport dans un format correspondant au budget approuvé.
Rapport à long terme Évalue la viabilité à long terme des finances publiques et des politiques gouvernementales.	<u>Délai</u> : Produit au moins tous les trois ou cinq ans. <u>Contenu</u> : Les projections d'évolution des finances publiques à long terme, en particulier tenant compte des changements démographiques, de la disponibilité en continu de ressources naturelles, et de la question de l'équité intergénérationnelle, ainsi que des suggestions de messages politiques à long terme et à court terme (2-5 ans).
Rapport sur les risques budgétaires Évalue la portée et l'échelle des facteurs pouvant perturber les finances publiques.	<u>Délai</u> : Produit avec la documentation économique et budgétaire chaque année. <u>Contenu</u> : Les stratégies gouvernementales pour gérer et atténuer différents types de risques, la quantification ou mesure à titre indicatif des risques budgétaires.
Guide citoyen sur le budget Résumé simplifié du budget approuvé conçu pour atteindre et être compris par une partie de la population aussi grande que possible et faciliter la discussion. Il peut également inclure des outils de visualisation interactifs. Plus d'information: Budget citoyen, Partenariat budgétaire international ⁴¹	<u>Délai</u> : Publié au même moment que le budget adopté accessible au public. <u>Contenu</u> : Les éléments principaux incluent le total des dépenses et des recettes, les principales initiatives politique en termes de budget, les prévisions macroéconomiques sur lesquels le budget est basé et des coordonnées permettant au public de suivre l'évolution.

Données ouvertes

Rendre les données budgétaires accessibles au public en format numérique permet au public et aux organisations de la société civile de disposer de ressources utiles pour analyser, évaluer et participer à la budgétisation publique. Les données ouvertes sur les budgets, les dépenses et le rendement permettent au public de comprendre et de s'impliquer dans le processus budgétaire et dans l'élaboration de politiques, ainsi que d'apporter un regard nouveau et innovant. Même si elle est mise en avant dans cette phase du cycle, la mise à disposition des données budgétaires dans un format ouvert est utile à toutes les étapes du processus financier pour les parlementaires et le public car elle peut constituer la base d'une grande partie de l'analyse nécessaire.⁴²

Ressources supplémentaires :

- Observatoire des dépenses budgétaires, Chili⁴³

Initiative de la société civile produisant différentes visualisations des dépenses publiques.

- Paquet de données fiscales ouvertes, GIFT⁴⁴

Spécifications techniques, simples et ouvertes pour publier les données budgétaires et sur les dépenses du gouvernement. Ce paquet est conçu pour être facile à utiliser pour ceux qui publient des données, c'est-à-dire les gouvernements, comme pour ceux qui utilisent ces données, comme les chercheurs, les journalistes et autres publics.

- Guide des données ouvertes : Ouvrir et promouvoir l'utilisation des données budgétaires, GIFT⁴⁵

Guide-vidéo présentant des outils qui permettent d'ouvrir les données pour contribuer à une politique de transparence budgétaire efficace.

- Données fiscales pour les interventions d'urgence: Guide pour COVID-19, GIFT⁴⁶

Guide pour identifier les ensembles de données et les champs de données que le gouvernement devrait intégrer et divulguer pour assurer la transparence dans les paquets fiscaux et les réponses politiques liées la COVID-19. Pour les parlementaires, l'objectif du guide est de simplifier le processus de hiérarchisation des données nécessaires pour permettre le suivi, l'analyse et la participation informée.

Rôle d'autres institutions et acteurs

Acteur	Description
Branche exécutive du gouvernement et service public	Préparer des rapports (ex. : mises à jour annuelles, trimestrielles) sur la progression de la mise en œuvre des questions liées au budget (par le trésor ou les ministères concernés). Publier ces documents de sorte qu'ils soient facilement accessibles via les sites web du gouvernement.
Personnel de recherche des partis politiques	Développer des axes de recherche et d'analyse spécifiques aux politiques ciblant des engagements d'affectation et des résultats du gouvernement précis pour que les membres les étudient.
Institution supérieure de contrôle	Produire des audits à chaque année budgétaire; les problèmes signalés dans les audits des années précédentes peuvent être une base permettant aux parlementaires de réaliser un suivi ou une enquête plus approfondie.
Institution budgétaire indépendante	Produire des rapports sur le caractère raisonnable des estimations des dépenses du gouvernement, par rapport aux résultats souhaités. Ces analyses peuvent aider les parlementaires à signaler des problèmes ou à interroger le gouvernement sur les questions liées aux dépenses ne semblant pas logiques.
Médias	Soulever des questions d'intérêt public concernant les dépenses publiques, pouvant éclairer les recherches et le contrôle des parlementaires.
Public, organisations de la société civile et secteur privé	Faire part aux parlementaires de points de vue sur la mise en œuvre des dépenses publiques et ses impacts (c'est-à-dire des chercheurs, des universitaires, des think-tanks, des groupes d'intérêt, des entrepreneurs, des sociétés, des lobbyistes).



Cas pratique : Chili - Outil de la Bibliothèque du Congrès pour visualiser le budget⁴⁷

La Bibliothèque du Congrès national chilien a créé un site web interactif pour visualiser le budget national et les dépenses correspondantes avec des données ventilées par secteur et par programme dans chaque secteur. Il contient aussi des données historiques et les présente sous forme de graphiques et de tableaux à télécharger. Les informations affichées proviennent du Ministère du Budget.



Cas pratique : Pérou - Outil du Congrès pour visualiser le budget et les dépenses⁴⁸

Le Congrès de la République du Pérou a créé un outil de visualisation du budget qui présente sous forme de graphiques des informations sur les dépenses nationales et sous-nationales, ainsi que sur les ressources allouées par région et par secteur, tout en mettant en avant le niveau général d'exécution (en pourcentage). Les informations affichées proviennent du ministère de l'Économie et des Finances. Elles contribuent à éclairer le travail des comités législatifs et des parlementaires, en particulier pour les débats et le contrôle du budget national.



Cas pratique : Équateur - Examen de comité de la mise en œuvre du budget en cours d'exercice⁴⁹

Le Comité des régimes économique et fiscal, de leur réglementation et de leur contrôle effectue deux évaluations durant la période d'exécution du budget approuvé et publie un rapport sur la mise en œuvre du budget à la fin de l'exercice, conformément à la loi organique sur la fonction législative.

Opportunités de participation du public

À ce stade du cycle financier, les opportunités de participation du public peuvent apporter une source supplémentaire d'informations pour aider les parlementaires à étudier la mise en œuvre du budget et des politiques et programmes pertinents pendant la période d'exécution du budget. Elles peuvent également éclairer les enquêtes parlementaires émergeant durant cette période.

Le tableau ci-dessous présente des exemples de mécanismes que les parlementaires peuvent appliquer pour inviter le public à participer :

Mécanisme	Description
Consultations et audiences publiques	Les comités parlementaires peuvent organiser des consultations ou audiences publiques pour recueillir des informations afin d'examiner les politiques et programmes mises en œuvre par l'exécutif dans le cadre d'études particulières.
Réunions de comités	Les comités parlementaires peuvent inviter des experts (comme des représentantes et représentants de l'institution budgétaire indépendante) à faire une présentation auprès de comités étudiant les rapports produits en cours d'exercice sur la mise en œuvre du budget ou débattant sur la mise en œuvre d'aspects précis du budget de l'exécutif.
Outils de consultation ou plateformes interactives en ligne	Les comités parlementaires peuvent utiliser des sondages ou des plateformes en ligne pour recueillir des contributions du public dans le cadre d'études concernant la mise en œuvre du budget et de politiques et programmes concernés, ou pour identifier des cas potentiels de fautes devant faire l'objet d'une enquête.

Mécanisme	Description
Réseaux sociaux	Les parlementaires peuvent utiliser les réseaux sociaux et les sondages via ces plateformes pour discuter avec les citoyennes et les citoyens afin d'identifier des problèmes de mise en œuvre des politiques ou programmes gouvernementaux.
Assemblées publiques	Les parlementaires peuvent organiser des assemblées publiques dans leur circonscription pour dialoguer avec le public et identifier des problèmes de mise en œuvre des politiques ou programmes gouvernementaux.



Cas pratique : Mexique - La participation publique pour améliorer un programme de subventions agricoles⁵⁰

« Subventions agricoles » était une initiative menée par Fundar, une organisation de la société civile, avec le soutien d'universitaires et d'experts techniques, qui cherchait à produire des données faciles d'accès pour renforcer le débat public sur le programme de subventions agricoles du Mexique. Ce projet a renforcé les appels du Congrès et de la communauté politique à renforcer la transparence et la responsabilité de ce programme, et la Chambre des députés a demandé plus de transparence au ministre de l'Agriculture dans sa proposition de budget de 2011. Suite à cela, le ministère a créé un site web sur la responsabilité pour ce programme.

Réfléchir au processus

Les questions suivantes, tirées de l'<u>Enquête sur le budget</u>, entre autres ressources, peuvent aider à réfléchir à des façons d'améliorer les processus parlementaires actuels.

Renforcer l'examen et la responsabilité :

neii	iorcei i examen et la responsabilite.					
	Un comité du budget ou des finances, ou des comités législatifs chargés de secteurs particuliers (santé, éducation, défense, etc.) examinent-ils en cours d'exercice la mise en œuvre du budget approuvé ou des dépenses associées au secteur dont ils sont responsables pendant la période d'exécution du budget correspondante?					
	Le pouvoir exécutif demande-t-il l'autorisation au parlement avant de transférer des fonds entre des unités administratives recevant des financements explicites dans le budget approuvé, et la loi l'oblige-t-elle à le faire?					
	Le pouvoir exécutif demande-t-il l'autorisation au parlement avant (1) de dépenser l'excédent de recettes pouvant être disponible durant la période d'exécution du budget ou (2) de réduire les dépenses en dessous des niveaux du budget approuvé en réponse à une baisse des recettes, et la loi l'oblige-t-elle à le faire?					
	La loi exige-t-elle que les réaffectations budgétaires importantes effectuées en cours d'exercice soient préalablement approuvées par le parlement?					
Ren	Renforcer la transparence :					
	Les données budgétaires sont-elles disponibles dans un format normalisé, ouvert, gratuit et en temps opportun? Comment sont-elles utilisées pour analyser les dépenses?					
	Le parlement assure-t-il que toutes les activités qu'il organise pour examiner la mise en œuvre du budget par l'exécutif soient accessibles au public, en personne ou via transmission en direct?					

	Le parlement rend-il tous les documents et toutes les informations utilisées lors de ces activités rapidement accessibles au public?						
	Le parlement publie-t-il des informations, comme des transcriptions ou des rapports, concernant les résultats de ses activités visant à examiner la mise en œuvre du budget par l'exécutif ?						
	Ces documents et informations, ainsi que les résultats de toute activité parlementaire à ce stade, sont-ils rédigés dans un langage simple et accessible?						
Ren	Renforcer la participation du public :						
	Le parlement propose-t-il des opportunités au public de contribuer au suivi de la mise en œuvre du budget annuel?						
	Le parlement prend-il des mesures concrètes pour inclure les segments vulnérables et sous-représentés de la population dans des opportunités de participation du public?						
	Ces opportunités de participation du public couvrent-elles les questions suivantes : évolution de la conjoncture macroéconomique; fourniture de services publics; collecte des recettes; mise en œuvre des dépenses sociales; changements des niveaux de déficit et de dette; et mise en œuvre de projets d'investissement public?						
	Le parlement fournit-il au préalable des informations exhaustives sur le processus de participation du public afin que le peuple puisse participer de manière éclairée?						
	Le parlement transmet-il des retours au public sur la façon dont ses contributions ont été utilisées? (comme des transcriptions écrites des interventions et des rapports d'audiences publiques ou de réunions de comité)						

4. Audit et rapports

Rôle des parlements et des parlementaires

À la fin de l'exercice budgétaire, les parlementaires étudient et assurent le caractère raisonnable et adéquat des dépenses réelles du gouvernement, ainsi que de leurs résultats. Tout comme l'approbation du parlement est nécessaire pour collecter ou dépenser des fonds, le parlement doit aussi accepter les comptes publics du gouvernement et les rapports sur ses mesures. À ce stade du cycle financier, il y a eu action ou inaction, c'est-à-dire que les fonds ont été dépensés ou non. Cela permet aux parlementaires d'évaluer non seulement les dépenses, mais aussi leurs résultats.

Généralement, l'institution supérieure de contrôle (ISC) remet un rapport au parlement, en tant que gardien du trésor public chargé de contrôler les dépenses gouvernementales (de la planification à l'audit). Le rapport annuel de l'ISC permet au parlement de discuter de et d'analyser les résultats du budget précédent, et de faire un suivi de ses recommandations si nécessaire. Des bonnes pratiques consistent à ce que ce rapport soit présenté au parlement dans les six mois suivant la fin de l'exercice budgétaire, afin que le parlement puisse l'utiliser dans les discussions et la planification prébudgétaires sur la stratégie budgétaire suivante, et à établir des dispositifs institutionnels permettant au parlement de faire un suivi des résultats et des recommandations de l'audit.

Questions d'orientation pour les parlementaires

- L'ISC a-t-elle confirmé que les comptes nationaux sont en règle? A-t-elle signalé des problèmes?
- Quels ont été les résultats des rapports et des délibérations du comité des comptes publics?
- Y a-t-il des problèmes venant de ma circonscription ou de mon parti qui nécessitent mon attention?
- Le gouvernement a-t-il dépensé les fonds publics de manière fiable et responsable?
- Ses dépenses ont-elles produit des résultats?
 Comment ces résultats ont-ils été mesurés?
 Comment ont-ils été déclarés?
- Les informations nécessaires ont-elles été déclarées au parlement de façon exacte, opportune et fiable?

Lors de la préparation des comptes publics, la plupart du travail technique est réalisé par le gouvernement. L'ISC réalise des audits et la certification des états financiers du gouvernement, tandis que le parlement y contribue par des enquêtes. Des ministres et des hauts fonctionnaires sont souvent appelés à comparaître devant des comités parlementaires pour répondre à des questions sur les comptes ou la mise en œuvre du budget ex-ante ou ex-post.⁵¹

Au sein du parlement, cette tâche est généralement assumée par le comité parlementaire des comptes publics, du budget, de l'économie ou d'une fonction similaire. Ce comité joue un rôle essentiel dans l'évaluation et l'enquête supplémentaire des comptes publics déposés par le gouvernement, et des résultats des audits et rapports de l'ISC. Sa fonction de forum pour débattre et enquêter sur les résultats des audits et les dépenses publiques est fondamentale pour le fonctionnement et la clôture adaptés de l'exercice budgétaire. Dans cette phase, le comité est chargé d'étudier les activités du gouvernement en termes financiers et administratifs. Si le travail d'autres comités législatifs consiste principalement à étudier des projets de loi et à enquêter sur des questions politiques, cette fonction est beaucoup plus rétroactive que prospective. Par exemple, dans certains parlements, ce comité peut consacrer la plupart de son temps et de ses ressources à entendre des témoignages de fonctionnaires et à communiquer avec l'ISC. Il se dédie majoritairement à étudier ce qui s'est passé afin de faire des recommandations d'améliorations futures.

Dans les systèmes parlementaires Westminster, les Comités des comptes publics sont uniques en ce qu'ils sont généralement présidés par un membre du parti de l'opposition officielle. Cela vise à garantir que les membres de l'opposition soient majoritaires dans un comité dont le but est de contrôler étroitement les résultats des mesures financières du gouvernement tout au long de l'exercice budgétaire.

Suite à l'examen de ce comité, les parlementaires débattent et acceptent ou rejettent les comptes publics. Le dépôt de ces comptes permet au parlement de suivre les dépenses, les résultats et la prise de décision du gouvernement, et ainsi de le tenir responsable de ses actes ou de son inaction. Après la clôture des comptes pour l'exercice budgétaire, le parlement est chargé de vérifier et d'assurer que l'utilisation des fonds publics a été responsable et raisonnable par rapport au contexte économique et budgétaire du pays, et des plans du gouvernement.

Exigences en matière de rapports du gouvernement

Le document suivant doit être produit par l'exécutif à cette étape, comme le recommande la <u>Boîte à outils sur la transparence</u> <u>budgétaire de 2017 de l'OCDE</u> et le <u>Manuel sur la transparence budgétaire de 2018 du FMI</u>. Il peut constituer une ressource utile aux parlementaires pour remplir leur rôle à cette étape du cycle financier. Le tableau ci-dessous présente une brève description du délai et du contenu de cette documentation. Pour plus d'informations, veuillez consulter les publications susmentionnées.

Description du document	Délai et contenu		
Rapport d'audit externe	<u>Délai</u> : Produit chaque année et remis au parlement dès que possible après la fin de l'exercice budgétaire (idéalement sous six mois, au plus tard sous 12 mois) pour que les résultats puissent servir à éclairer la proposition budgétaire de l'année suivante.		
Fournit une étude indépendante et certifiée du rapport de fin d'année sur la mise en œuvre du budget et les états financiers, par l'institution supérieure de contrôle.	Contenu: L'étude du rapport de fin d'année utilisant les Normes internationales des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISSAI), généralement acceptées, précisant si les ressources allouées par le gouvernement ont été utilisées de la façon qui avait été approuvée par le parlement, et conformément aux lois et réglementations sur la gestion financière; comprend idéalement un audit des données déclarées sur le rendement.		

Rôle d'autres institutions et acteurs

Acteur	Description			
Branche exécutive du gouvernement et service public	Préparer des rapports sur les dépenses et les résultats (par le trésor ou les ministères concernés). Publier ces documents dans un format facilement accessible via les sites web du gouvernement.			
Personnel de recherche des partis politiques	Préparer des axes de recherche et d'analyse spécifiques aux politiques ciblant des résultats opérationnels précis des dépenses ou de la collecte de recettes par le gouvernement, pour que les membres les étudient.			

Acteur	Description
Institution supérieure de contrôle (ISC)	Vérifier les dépenses du gouvernement et entreprendre plusieurs formes d'audits, de l'assurance à la conformité (selon le mandat). Vérifier la fiabilité des comptes du gouvernement. Rendre des comptes au parlement exclusivement, non à la branche exécutive, et garantir que les parlementaires aient les données financières et de rendement nécessaires pour tenir le gouvernement responsable de ses décisions et de ses mesures. Les procédures des ISC devraient être examinées régulièrement par une institution indépendante.
Commission de lutte	Selon le mandat, signaler les pratiques douteuses parmi les fonctionnaires et les institutions
contre la corruption	publiques au parlement et au peuple.
Médias	Soulever des questions d'intérêt public découlant du rapport d'audit.
Public, organisations de la société civile et secteur privé	Faire part aux parlementaires de points de vue sur les résultats du rapport d'audit (c'est-à-dire des chercheurs, des universitaires, des think-tanks, des groupes d'intérêt, des entrepreneurs, des sociétés, des lobbyistes).



Cas pratique : Colombie - Examen du rapport du vérificateur général⁵²

Les Comités de l'économie de la Chambre des députés et du Sénat étudient le rapport sur le budget annuel produit par le vérificateur général. Chaque comité organise une séance où le vérificateur général explique son rapport et répond aux questions des membres. Un rapport mis à jour est remis au Comité juridique des comptes de la Chambre des députés, qui doit clôturer le budget annuel après l'avoir reçu et étudié.



Cas pratique: Canada - Rapport du comité des comptes publics sur les résultats du vérificateur général53

Le Comité des comptes publics de la Chambre des communes est chargé d'étudier et de faire un rapport sur tous les rapports du vérificateur général, ainsi que sur les rapports sur les plans et priorités et les rapports annuels sur le rendement préparés par le Bureau du vérificateur général. Le Comité des comptes publics a adopté une motion exigeant à toute organisation ayant fait l'objet d'un audit de rendement ou d'un examen spécial du Bureau du vérificateur général du Canada, de fournir un plan d'action détaillé pour répondre aux recommandations acceptées de l'audit (comprenant des mesures spécifiques, des délais de réalisation et les personnes responsables) au Comité des comptes publics et au Bureau du vérificateur général du Canada dans les six mois suivant le dépôt de l'audit à la Chambre des communes.

D'autres comités parlementaires tiennent aussi des audiences sur des sujets figurant dans les rapports du vérificateur général.

Opportunités de participation du public

À ce stade du cycle financier, les opportunités de participation du public peuvent contribuer à étudier plus en profondeur le rapport d'audit et à évaluer l'efficacité et l'efficience des dépenses publiques à obtenir les résultats souhaités. Les informations recueillies par les parlementaires grâce à ces opportunités de participation du public peuvent aider à éclairer les débats prébudgétaires pour l'exercice budgétaire suivant au début du cycle.

Le tableau ci-dessous présente des exemples de mécanismes que les parlementaires peuvent appliquer pour inviter le public à participer :

Mécanisme	Description
Consultations et audiences publiques	Les comités parlementaires peuvent organiser des consultations ou audiences publiques pour étudier le rapport d'audit.
Réunions de comités	Les comités parlementaires peuvent inviter des experts (comme des représentantes et représentants de l'institution supérieure de contrôle) à faire une présentation auprès de comités débattant sur le rapport d'audit.
Outils de consultation ou plateformes interactives en ligne	Les comités parlementaires peuvent utiliser des sondages ou des plateformes en ligne pour recueillir des contributions du public sur le rapport d'audit ou des questions spécifiques qu'il soulève. Un résumé des discussions peut être transmis au comité parlementaire concerné.
Réseaux sociaux	Les parlementaires peuvent utiliser les réseaux sociaux et les sondages via ces plateformes pour discuter de tout résultat du rapport d'audit avec les citoyennes et les citoyens de leur circonscription pour les informer à ce sujet et leur demander leur avis. Il peut être utile de publier de courtes vidéos expliquant des aspects du rapport et leur lien avec la circonscription.

Mécanisme	Description			
Assemblées publiques	Les parlementaires peuvent organiser des assemblées publiques dans leur circonscription pour informer les citoyennes et les citoyens des résultats du rapport d'audit et leur demander leur avis.			
Institution supérieure de contrôle	Les parlementaires peuvent garantir que le mandat de l'institution supérieure de contrôle prévoie des consultations publiques pour aider à planifier le processus d'audit et à mettre en œuvre le processus de réclamations ou de dénonciation afin de recueillir des informations du peuple au sujet de fautes potentielles.			



Cas pratique : Argentine - Consultations de l'institution supérieure de contrôle⁵⁴

Le Bureau de vérification générale d'Argentine organise des ateliers de planification participative chaque année sur différents thèmes comme l'environnement, les transports et la santé, entre autres. Ces réunions thématiques sont un mécanisme de consultation publique grâce auquel l'AGN intègre des propositions de la société civile dans la planification de l'audit annuel. De plus, ces ateliers permettent également aux représentantes et représentants d'unités techniques du Bureau de vérification générale de souligner des résultats d'audit et de solliciter la contribution du public sur des questions et thèmes faisant l'objet d'une vérification.



Cas pratique : Trinité-et-Tobago – Audiences publiques sur le rapport du vérificateur général⁵⁵

Le Comité des comptes publics de la Chambre des représentants de Trinité-et-Tobago est chargé d'étudier le rapport d'audit sur le budget annuel, produit par le vérificateur général, sous trois mois à partir du moment où il est disponible. Il organise aussi des audiences publiques transmises en direct sur YouTube qui couvrent différentes questions issues du rapport du vérificateur général. Le public peut poser des questions au comité en utilisant la fonctionnalité de chat en direct, conformément à une politique sur l'utilisation du chat en direct définie dans la description de la vidéo.

Réfléchir au processus

Les questions suivantes, tirées de l'<u>Enquête sur le budget</u>, entre autres ressources, peuvent aider à réfléchir à des façons d'améliorer les processus budgétaires actuels.

Renforcer l'examen et la responsabilité :

Un comité législatif étudie-t-il le rapport d'audit sur le budget annuel produit par l'institution supérieure de contrôle (ISC)?
La législature a-t-elle accès à des ressources suffisantes pour l'examen financier et/ou à un budget indépendant et une expertise financière pour garantir que le contrôle financer soit correctement effectué? ⁵⁶
La procédure de désignation (ou de redésignation) de la ou du chef actuel de l'ISC assure-t-elle son indépendance?
Une branche du gouvernement autre que la branche exécutive (comme les branches législative ou judiciaire) doit-elle donner son consentement final pour que la ou le chef de l'ISC puisse être destitué?

	Qui détermine le budget de l'ISC? Est-elle correctement financée?
	L'ISC est-elle autorisée par la loi à entreprendre les audits qu'elle souhaite?
	Les procédures d'audit de l'ISC sont-elles révisées par un organisme indépendant?
	À quelle fréquence les représentantes et les représentants de l'ISC participent-ils et témoignent-ils aux audiences d'un comité législatif?
Ren	forcer la transparence :
	Le parlement assure-t-il que toutes les activités qu'il organise pour examiner les comptes publics soient accessibles au public, en personne ou via transmission en direct?
	Le parlement rend-il tous les documents et toutes les informations utilisées lors de ces activités rapidement accessibles au public?
	Le parlement publie-t-il des informations, comme des transcriptions ou des rapports, concernant les résultats de ses activités visant à examiner les comptes publics?
	Ces documents et informations, ainsi que les résultats de toute activité parlementaire à ce stade, sont-ils rédigés dans un langage simple et accessible?
Ren	forcer la participation du public :
	Le parlement offre-t-il des opportunités de participation du public pour lui permettre de contribuer durant ses délibérations publiques sur le rapport d'audit?
	Le parlement prend-il des mesures concrètes pour inclure les segments vulnérables et sous-représentés de la population dans des opportunités de participation du public?
	Le parlement fournit-il au préalable des informations exhaustives sur le processus de participation du public afin que le peuple puisse participer de manière éclairée?
	Le parlement transmet-il des retours au public sur la façon dont ses contributions ont été utilisées? (comme des transcriptions écrites des interventions et des rapports d'audiences publiques ou de réunions de comité)

Ressources

- ¹ Initiative mondiale pour la transparence budgétaire, *Explication détaillée des huit principes de haut niveau*, 2015. http://www.fiscaltransparency.net/expanded-version/#tab-id-12
- ² ParlAmericas et OPeN, *Résumé des Directives pour l'élaboration de plans d'action pour un parlement ouvert*, 2019. http://www.parlamericas.org/uploads/documents/Exec%20Summary FRE May2019-online.pdf
- ³ Partenariat budgétaire international, *Enquête sur le budget ouvert*, 2017. https://www.internationalbudget.org/open-budget-survey/
- ⁴ Fonds monétaire international, *Manuel sur la transparence budgétaire*, 2018. https://www.elibrary.imf.org/doc/
 IMF069/24788-9781484331859/24788-9781484331859/24788-9781484331859/24788-9781484331859/24788-9781484331859/24788-9781484331859/24788-9781484331859/24788-9781484331859/24788-97814843348598.pdf (Feuillet en français: https://www.imf.org/external/np/fad/trans/fre/fiscalf.pdf)
 https://www.elibrary.imf.org/doc/
 https://www.imf.org/external/np/fad/trans/fre/fiscalf.pdf)
 https://www.imf.org/external/np/fad/trans/fre/fiscalf.pdf)
 https://www.imf.org/external/np/fad/trans/fre/fiscalf.pdf)
 https://www.imf.org/external/np/fad/trans/fre/fiscalf.pdf)
- ⁶ Commission européenne, *Institutions budgétaires indépendantes*, 2019. https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/ indicators-statistics/economic-databases/fiscal-governance-eu-member-states/independent-fiscal-institutions_en
- ⁷ Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, *Médias et bonne gouvernance*, 2005. http://www.unesco.org/new/fr/unesco/events/prizes-and-celebrations/celebrations/international-days/world-press-freedom-day/previous-celebrations/worldpressfreedom-day/200900000/theme-media-and-good-governance/">http://www.unesco.org/new/fr/unesco/events/prizes-and-celebrations/celebrations/international-days/world-press-freedom-day/previous-celebrations/worldpressfreedom-day/">http://www.unesco.org/new/fr/unesco/events/prizes-and-celebrations/celebrations/international-days/world-press-freedom-day/
- ⁸ Programme des Nations unies pour le développement, *ONG et OSC : Note sur la terminologie*, 2011. http://www.cn.undp.org/content/dam/china/docs/Publications/UNDP-CH03%20Annexes.pdf
- ⁹ Conseil pour la transparence du Chili, *Glossaire*, 2018. https://www.consejotransparencia.cl/glosario
- ¹⁰ Lienert, I., Fonds monétaire international, *Rôle des législatures dans les processus budgétaires*, 2010. https://www.imf.org/external/pubs/ft/tnm/2010/tnm1004.pdf
- ¹¹ Schick, A., La Revue de l'OCDE sur la gestion budgétaire, *Les parlements nationaux peuvent-ils retrouver un rôle effectif dans la politique budgétaire?*, 2002. https://www.oecd.org/gov/budgeting/43514045.pdf
- ¹² Organisation de coopération et de développement économiques, *Boîte à outils sur la transparence budgétaire*, 2017. https://www.oecd.org/gov/budgeting/budget-transparency-toolkit.htm
- ¹³ Chambre des députés du Brésil, *Règlement de la Chambre des députés du Brésil*, 2019. https://www2.camara.leg.br/atividade-legislativa/legislacao/regimento-interno-da-camara-dos-deputados
- ¹⁴ Centre d'études des finances publiques de la Chambre des députés du Mexique (CEFP), *Page d'accueil*, 2020. http://www.cefp.qob.mx/new/index.php
- ¹⁵ Institut des finances publiques et de la démocratie, *Budget citoyen : Budget de l'Ontario de 2018*, 2018. http://citizenbudget.ifsd.ca/surveys/on2018/index
- ¹⁶ Chambres des communes du Canada, *Consultations prébudgétaires du Comité des finances en vue du budget de 2019*, 2019. https://www.noscommunes.ca/Committees/fr/FINA/StudyActivity?studyActivityId=10153612
- 17 Institut ouvert des Caraïbes et SlashRoots, Tell Your MP (Parlez-en à votre parlementaire), 2020. https://tellyourmp.com.jm/
- ¹⁸ Chambre des députés de République dominicaine, *Forum législatif pour le développement*, 2018. https://www.camaradediputados.gob.do/app/app 2011/cd foro legislativo informes.aspx
- 19 Partenariat budgétaire international, Enquête sur le budget ouvert, 2017. https://www.internationalbudget.org/open-budget-survey/
- ²⁰ Partenariat budgétaire international, *Page d'accueil*, 2020. https://www.internationalbudget.org/
- ²¹ Association parlementaire du Commonwealth, *Recommandations de points de référence pour les législatures démocratiques*, 2018. https://issuu.com/theparliamentarian/docs/recommended benchmarks for democrat
- ²² Schick, A., La Revue de l'OCDE sur la gestion budgétaire, *Les parlements nationaux peuvent-ils retrouver un rôle effectif dans la politique budgétaire?* 2002. https://www.oecd.org/gov/budgeting/43514045.pdf
- ²³ ONU Femmes, *La budgétisation sensible au genre : Outil pour mettre en œuvre l'Agenda 2030*, 2018. https://parlgendertools.org/media/GRB training ENG.pptx
- ²⁴ Condition féminine Canada, L'analyse comparative entre les sexes plus, 2018. https://cfc-swc.gc.ca/gba-acs/index-fr.html
- ²⁵ ParlAmericas, Intersectionnalité, 2016. https://parlamericas.org/uploads/documents/Intersectionality_fr.pdf

- ²⁶ Partenariat budgétaire international, *Budget citoyen*, 2020. https://www.internationalbudget.org/wp-content/uploads/Citizen-Budget-Guide-French.pdf
- ²⁷ Gouvernement de la République dominicaine, *Comprendre le budget : Budget citoyen*, 2015. https://www.internationalbudget.org/wp-content/uploads/dominican-republic-citizens-budget-2015.pdf
- ²⁸ Gouvernement du Mexique, *Transparence budgétaire*, 2019. http://www.transparenciapresupuestaria.gob.mx/
- ²⁹ Bureau du budget du Congrès des États-Unis d'Amérique, *Présentation du BBC*, 2020. https://www.cbo.gov/about/overview
- ³⁰ Bureau du budget du Congrès des États-Unis d'Amérique, *Outils interactifs*, 2020. https://www.cbo.gov/interactives
- ³¹ Bureau du directeur parlementaire du budget, *Page d'accueil*, 2020. https://www.pbo-dpb.gc.ca/en/
- ³² Bureau du directeur parlementaire du budget, *Outils de recherche*, 2020. https://www.pbo-dpb.gc.ca/en/research-tools-outils-de-recherche
- ³³ Canal YouTube du Parlement de Barbade, *1- Débats des dépenses 2020*, 2020. https://www.youtube.com/watch?v=G9aM6h0EdWs
- ³⁴ Congrès du Pérou, *Participation citoyenne Budget 2018*, 2018. http://www.congreso.gob.pe/participacion/ presupuesto-2018/
- ³⁵ Prensa Libre, *Le Congrès démarre les discussions sur le budget de 2019*, 2019. https://www.prensalibre.com/guatemala/politica/congreso-comenzara-la-discusion-del-presupuesto-2019/
- ³⁶ Comité des voies et moyens de la Chambre des représentants des États-Unis d'Amérique, *Contributions au comité*, 2019. https://waysandmeans.house.gov/committee-activity/committee-submissions
- ³⁷ Chambre des députés d'Argentine, *Portail de lois ouvertes*, 2020. https://leyesabiertas.hcdn.gob.ar/#projects
- ³⁸ Schick. A., Banque mondiale, *Une approche contemporaine à la gestion des dépenses publiques*, 1998. http://documents.worldbank.org/curated/en/739061468323718599/A-contemporary-approach-to-public-expenditure-management
- ³⁹ Organisation mondiale des parlementaires contre la corruption, *Le contrôle parlementaire : Manuel à l'intention des législateurs*, 2007. http://gopacnetwork.org/Docs/Oversight handbook EN.pdf
- ⁴⁰ Initiative mondiale pour la transparence fiscale, *Publier des données ouvertes sur le budget et les dépenses*, 2019. http://www.fiscaltransparency.net/blog_open_public.php?ldToOpen=6681
- ⁴¹ Partenariat budgétaire international, *Budget citoyen*, 2020. https://www.internationalbudget.org/wp-content/uploads/ Citizen-Budget-Guide-French.pdf
- ⁴² Organisation de coopération et de développement économiques, *Boîte à outils sur la transparence budgétaire Utiliser les données ouvertes pour appuyer la transparence budgétaire*, 2018. http://www.oecd.org/governance/budget-transparency-toolkit/applying-transparency/openness-and-civic-engagement/section-i-using-open-data/
- 43 Fundación Observatorio Fiscal, Page d'accueil, 2020. https://observatoriofiscal.cl/
- ⁴⁴ Initiative mondiale pour la transparence budgétaire, *Paquet de données fiscales ouvertes*, 2019. http://www.fiscaltransparency.net/ofdp/
- ⁴⁵ Initiative mondiale pour la transparence budgétaire, *Guide des données ouvertes : Ouvrir et promouvoir l'utilisation des données budgétaires*, 2018. http://www.fiscaltransparency.net/blog_open_public.php?ldToOpen=6102
- ⁴⁶ Initiative mondiale pour la transparence budgétaire, *Données fiscales pour les interventions d'urgence: Guide pour COVID-19*, GIFT, 2020. http://www.fiscaltransparency.net/covid19/
- ⁴⁷ Bibliothèque du Congrès du Chili, *Visualisation du budget de la nation*, 2020. https://www.bcn.cl/presupuesto
- ⁴⁸ Congrès du Pérou, *Plateforme automatisée d'information sur les données: suivi des dépenses publiques*, 2020. http://www.congreso.gob.pe/Docs/DGP/didp/presupuesto/#/inicio
- ⁴⁹ Assemblée nationale de l'Équateur, *Comité des régimes économique et fiscal, de leur réglementation et de leur contrôle*, 2020. https://www.asambleanacional.gob.ec/es/blogs/comision-del-regimen-economico-y-tributario-y-su-regulacion-y
- ⁵⁰ Initiative mondiale pour la transparence budgétaire, *Subventions agricoles au Mexique: participation du public pour améliorer la situation des petits agriculteurs*, 2017. http://guide.fiscaltransparency.net/case-study/farm-subsidies-subsidios-al-campo-public-participation-improve-situation-small-farmers-mexico/
- ⁵¹ Lienert, I., Fonds monétaire international, *Rôle des législatures dans les processus budgétaires*, 2010. https://www.imf.org/external/pubs/ft/tnm/2010/tnm1004.pdf
- ⁵² Chambre des représentants de Colombie, *Comité du budget*, 2020. http://www.camara.gov.co/comision/comision-cuarta-o-presupuesto/integrantes

⁵³ Chambres des communes du Canada, *Plans d'action et rapports d'étape des ministères et organismes*, 2019. https://www.ourcommons.ca/DocumentViewer/en/42-1/PACP/related-document/8148750

⁵⁴ Initiative mondiale pour la transparence budgétaire, *Argentine : Participation des citoyens au processus d'audit*, 2017. http://quide.fiscaltransparency.net/case-study/citizen-participation-audit-process/

⁵⁵ Canal YouTube du Parlement de Trinité-et-Tobago, *17e Réunion publique du Comité des comptes publics*, 2017. https://www.youtube.com/watch?v=P91aUFQQ-GM

⁵⁶ Association parlementaire du Commonwealth, *Recommandations de points de référence pour les législatures démocratiques*, 2018. https://issuu.com/theparliamentarian/docs/recommended_benchmarks_for_democrat

Remarques					



Secrétariat International de ParlAmericas

703 - 155 rue Queen, Ottawa, Ontario, KIP 6LI Canada

Téléphone: +1 (613) 947-8999

www.parlamericas.org | info@parlamericas.org







